

NOUVELLES D' ISRAEL



La fête de
POURIM :
le carnaval d'Israël



Nouveauté!

NORBERT LIETH

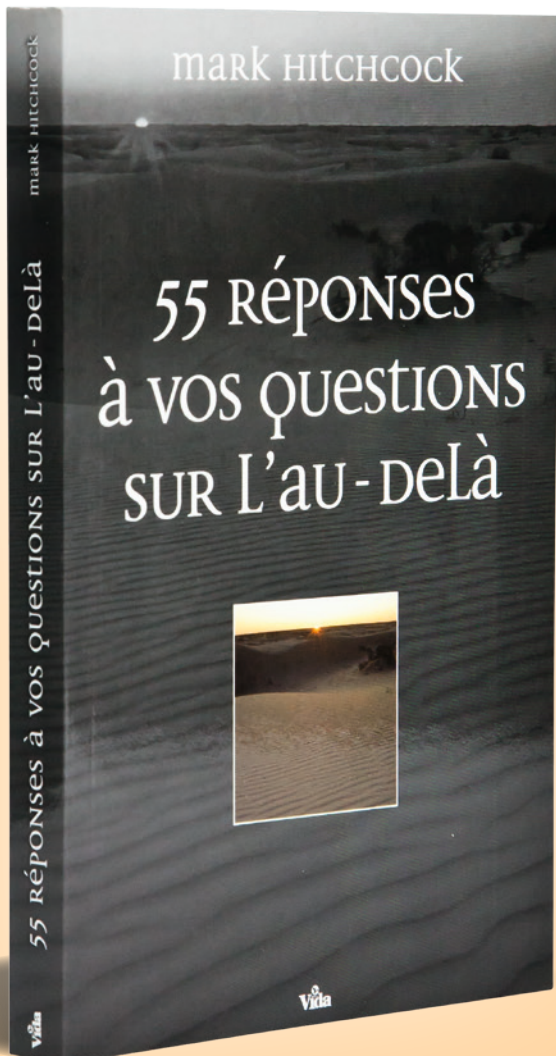
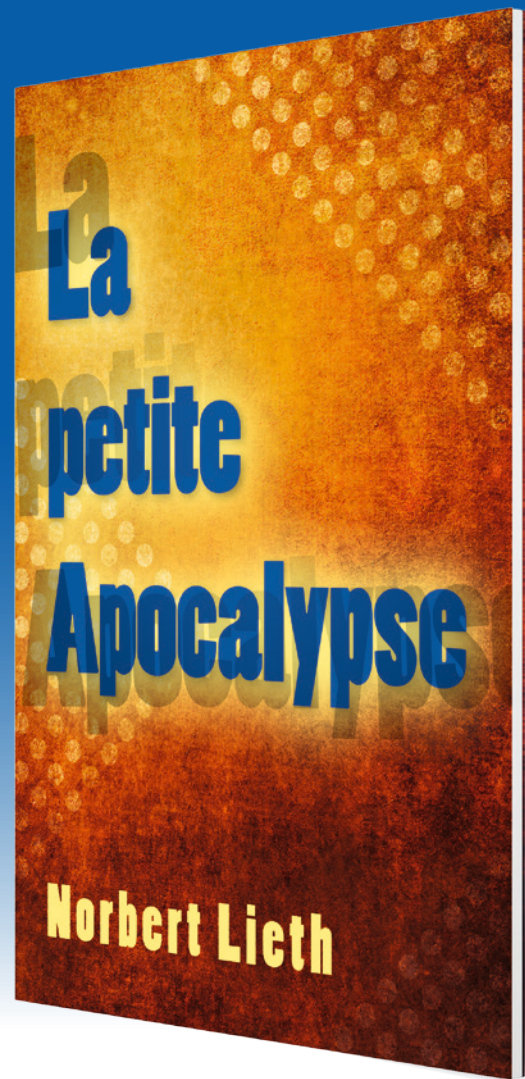
LA PETITE APOCALYPSE

«La petite Apocalypse», ainsi s'appellent les chapitres 24 à 27 du prophète Esaïe. Norbert Lieth leur met en parallèle la grande Apocalypse de Jean au dernier livre de la Bible. Ces parallèles sont frappants! Ils soulignent de manière remarquable l'inspiration divine de la Bible. Malgré tout le tragique des jugements apocalyptiques qui fondront sur un monde impie, l'auteur ne perd pas de vue l'aspect biblique de cure d'âme. Un encouragement pour la vie de foi personnelle!

Brochure, 51 pages
N° de commande 190012
CHF 3.00, EUR 2.00



Commandez ici:
adm@mnr.ch



MARK HITCHCOCK

55 RÉPONSES À VOS QUESTIONS SUR L'AU-DELÀ

«Le paradis est-il un lieu réel?» C'est une question légitime! Comme toutes les autres... Consultez la table des matières. Vous trouverez toutes ces questions qui intriguent au sujet de l'au-delà. Quelques exemples? «Ceux qui sont au ciel peuvent-ils voir ce qui se passe sur la terre? La sexualité existera-t-elle au ciel? Y aura-t-il des animaux au ciel? Y a-t-il un purgatoire?»

Car même si c'est un sujet que l'on évite, la mort, elle, n'évite personne. Alors, posez-vous les bonnes questions et trouvez les réponses dont vous avez besoin. Dans un style direct et facile à lire, 55 réponses à vos questions sur l'au-delà satisfera votre curiosité en abordant les thèmes qui sont peut-être restés sans réponses jusque là.

Livre de poche, 300 pages
N° de commande 190016
CHF 29.90, EUR 15.95



Commandez ici:
adm@mnr.ch



CHERS AMIS D'ISRAËL



7



LA BIBLE ET ISRAËL

4 La fête de Pourim : le carnaval d'Israël

7 Un Dieu qui ne dort pas

BRÈVES NOUVELLES

POLITIQUE

10 Netanyahu est déçu de la politique européenne

11 Accroissement global du terrorisme

12 Décision aberrante aux Nations unies

13 Abbas attaque Israël devant la Cour internationale de justice

SOCIÉTÉ

14 Le projet de lecture de la Bible du président de l'Etat d'Israël

15 Le Premier ministre français considère l'émigration des Juifs comme une défaite nationale

16 L'irruption de l'hiver réunit Israéliens et Palestiniens

17 Vague d'émigrations depuis l'Ukraine

ECONOMIE

18 Année record pour Israël, le pays des start-up

19 Le consortium suisse « Novartis » investit en Israël

SCIENCES

20 Chicago a soif du savoir-faire israélien

21 Dépistage précoce d'un cancer dans la cavité buccale

L'islam se présente volontiers dans le monde occidental comme une « religion paisible et pacifique ». Compte tenu des atrocités meurtrières commises par les groupes extrémistes « Etat islamique » (EI), « Boko Haram » et « Al-Qaïda » qui se considèrent eux-mêmes comme les véritables représentants de l'islam, cette image de l'islam comme « religion paisible et pacifique » ne peut plus être maintenue et ne semble plus crédible. C'est ce qu'a également déclaré le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi lors de l'allocution tenue, à l'occasion du Nouvel An, à l'université islamique millénaire « Al-Azhar », au Caire. L'islam n'est certes pas la seule religion dont l'histoire est pleine de meurtres commis au nom de Dieu – al-Sissi a mentionné à ce sujet les croisés : les chevaliers du temps des croisades – mais l'islam n'a jamais vraiment renoncé à la doctrine préconisant la mise à mort de ceux qui offensent le prophète Mahomet ou qui contredisent l'enseignement de l'islam. Cette manière de faire suscite l'indignation du reste du monde et une rhétorique extrémiste incite à la haine et aux actes de violence.

Al-Sissi a exhorté les imams à changer leur rhétorique radicale et à prendre la tête d'une « révolution religieuse » de la paix.

La radicalisation de plus en plus inquiétante de l'islam a amené un changement d'opinion à l'intérieur du monde musulman. Nombreux sont ceux qui se sentent eux-mêmes de plus en plus menacés, en premier lieu l'Arabie saoudite. L'Arabie saoudite a construit une clôture de sécurité strictement surveillée le long de sa frontière avec l'Iraq, afin d'empêcher toute infiltration de combattants de l'EI. L'Arabie saoudite est maintenant menacée par des extrémistes chiites commandés par l'Iran le long de sa frontière avec le Yémen, qui est bien plus longue que celle avec l'Iraq.

L'Arabie saoudite a longtemps soutenu à coups d'innombrables millions de riyals saoudiens l'islam fondamentaliste dans le monde entier et elle est maintenant menacée dans sa propre existence par ceux qu'elle avait soutenus.

L'Arabie saoudite avait veillé à ce que l'islam fondamentaliste ne se développe pas en Egypte et elle a aidé Abdel Fattah al-Sissi à accéder au pouvoir dans ce pays. En raison de la configuration qui est de plus en plus dangereuse, l'Arabie saoudite a également renforcé sa collaboration stratégique avec les Etats-Unis. Ceux-ci peuvent actuellement compter sur l'Arabie saoudite, qui est l'un de ses partenaires les plus importants et les plus fiables dans le combat contre l'EI. L'importance de ce partenariat a été soulignée par le fait que Barack Obama a raccourci sa visite d'Etat en Inde après le décès du roi Abdallah afin de rencontrer Salman, le nouveau roi d'Arabie saoudite, et de l'assurer qu'il poursuivrait avec lui les bonnes relations qu'il entretenait avec le roi Abdallah.

Cette polarisation survenue à l'intérieur du monde arabe et musulman fait qu'Israël n'est actuellement plus le seul à combattre contre les groupes islamiques extrémistes tels que le Hamas dans la bande de Gaza et le Hezbollah au Liban : de manière tout à fait inattendue, Israël a maintenant reçu des partenaires stratégiques dans le monde arabe. Ce développement étonnant montre que les événements rapportés dans le livre d'Esther peuvent se reproduire : ceux qui menaçaient Israël sont tout à coup eux-mêmes menacés par ceux-là mêmes qu'ils croyaient être de leur côté.

Dans les événements dramatiques qui se produisent dans le monde arabe et musulman où, quasiment en une nuit, des amis et partenaires stratégiques deviennent des ennemis, nous discernons incontestablement l'action de Dieu en faveur d'Israël. Il est rapporté dans Ezéchiel 38,21 que les ennemis d'Israël « s'entretueront en retournant leurs armes les uns contre les autres ». Nous en discernons les prémices dans les événements qui se produisent actuellement dans le monde arabe et musulman.

En celui qui a déclaré, dans Ezéchiel 38,23, qu'il manifesterait sa grandeur et sa sainteté et se fera connaître comme l'Eternel aux yeux des nations, je vous adresse un très cordial shalom,

Fred Winkler



La célébration de la fête de Pourim (14 Adar) commence le soir précédent. Pour un observateur extérieur, cette fête juive ressemble à un carnaval. C'est effectivement une fête joyeuse et riche en couleurs et c'est peut-être la fête juive la plus détendue.

A l'occasion de la fête de Pourim, petits et grands se déguisent, mais tout particulièrement les petits. Jusqu'il y a une dizaine d'années, les enfants juifs se déguisaient principalement en personnages bibliques. Actuellement, ils se déguisent volontiers en : Mickey, Blanche-Neige, Batman, Power Rangers, Spiderman, scarabée, lapin vêtu d'habits roses, squelette et en de nombreuses autres figures à la mode. Se déguiser en

magnifique roi Assuérus, en sage Mardochée ou en reine Esther, la Cendrillon biblique, demeure cependant d'actualité.

Lors de la fête de Pourim, les Juifs célèbrent la mise à mort du grand vizir perse Haman. Celui-ci avait résolu d'exterminer le peuple juif au cinquième siècle av. J.-C. Ces événements sont rapportés dans le livre biblique d'Esther. « Il y a dans l'ensemble des provinces de ton royaume un peuple unique, bien que

dispersé, qui reste bien à part parmi les peuples. Il a des lois différentes de celles de tous les autres peuples et n'applique pas celles du roi » (Est 3,8), expliquait Haman, un antisémite notoire, au roi Assuérus, pour justifier son plan de destruction massive des Juifs.

Selon Esther 9,20-28, la fête de Pourim a été instaurée par Mardochée. Cette fête était connue sous le nom de « Jour de Mardochée » au deuxième siècle av. J.-C. (2M 15,36). Le nom usuel « Pourim » est dérivé du mot accadien « puru » (sort) (Est 9,26). Ce nom rappelle qu'Haman avait déterminé en jetant un sort le mois et le jour précis où serait perpétré le génocide du peuple juif qu'il avait planifié (Est 3,7).

Le livre d'Esther a été écrit sur un ton en partie plaisantin et ironique. C'est en quelque sorte par mégarde que le puissant roi de Perse Assuérus, appelé « Xerxès » dans les livres historiques, choisit pour épouse une Juive (Est 2). Haman s'enorgueillissait d'être au faîte de sa carrière politique quand le roi Assuérus lui demanda : « Comment faut-il traiter un homme que le roi veut honorer ? » (Est 6,6) Il apprit peu après que l'honneur, dont il rêvait pour lui-même, était destiné à son ennemi mortel, le Juif Mardochée. Haman fut finalement pendu à la potence même qu'il avait fait préparer pour y pendre Mardochée (Est 7).

Au fil des siècles, la fête de Pourim est devenue une fête de la victoire sur toute forme de haine et de racisme dirigés contre les Juifs. Les déguisements et l'exubérance sont une forme de « pied de nez » (geste de dérision) que les Juifs font à tous ceux qui les haïssent et tentent vainement de les exterminer. Du point de vue juif, la fête de Pourim est d'autant plus actuelle que de nombreux membres influents de la communauté internationale des Etats contestent ouvertement le droit d'exister et de se défendre de l'Etat d'Israël.

Le livre d'Esther est le seul livre de la Bible dans lequel le nom de Dieu n'est pas mentionné une seule fois – comme si Dieu s'était lui aussi caché derrière un masque. En dépit de son ton en partie plaisantin et ironique, le livre d'Esther contient quelques vérités profondes, par exemple : « Si ce Mardochée devant

lequel tu as entamé ta déchéance est un Juif, tu ne pourras rien faire contre lui : tu ne pourras que perdre la partie contre lui », prophétisa Zéresh à son mari Haman, profondément déprimé, auquel elle avait pourtant, peu auparavant, conseillé de faire ériger une potence de 25 mètres de haut pour y pendre Mardochée (Est 5,14). Cet avertissement adressé par Mardochée à sa cousine Esther demeure très actuel : « En effet, si tu gardes le silence maintenant, le secours et la délivrance surgiront d'autre part pour les Juifs, tandis que ta famille et toi vous mourrez. Qui sait ? Peut-être est-ce pour une circonstance telle que celle-ci que tu es parvenue à la royauté » (Est 4,14).

Le jour précédant la fête de Pourim, on célèbre le « jeûne d'Esther », qui rappelle comment cette dernière et les Juifs perses avaient préparé l'intervention de la reine d'origine juive auprès du roi Assuérus (Est 4,6). Le 13 Adar, les Juifs orthodoxes jeûnent du lever du soleil à son coucher. Des prières particulières sont dites et des textes bibliques spécifiques sont lus dans les synagogues à cette occasion.

La partie principale de la fête de Pourim, c'est la lecture – dans les synagogues, le soir précédent – du « rouleau d'Esther » (le livre biblique d'Esther). Chaque fois que le nom d'Haman est prononcé, les enfants – en particulier, mais pas uniquement – font un grand vacarme, afin d'effacer le nom d'Amalek le plus concrètement possible, en cliquant des chaînes, en tournant des crécelles et même en utilisant des pistolets d'alarme modernes. Haman, un « Agaguite » (Est 3,1), est considéré comme un descendant d'Agag, le dernier roi des Amalécites (1S 15,8ss). Actuellement, les enfants revêtus d'habits multicolores n'attendent même plus que le nom d'Haman soit prononcé au cours de la lecture pour faire leur vacarme à l'aide de leurs instruments modernes.

Le matin de la fête de Pourim, on lit, dans les synagogues, le texte d'Exode 17,8-16. Il y est rapporté que les Amalécites ne cessèrent pas d'attaquer sournoisement les Israélites durant leur longue marche à travers le désert.

Une coutume importante de la fête de

Pourim consiste à se faire des cadeaux. On distribue des cadeaux, en particulier aux pauvres (Est 9,22), et les organisations humanitaires savent comment s'y prendre pour bénéficier elles aussi de ces élans de générosité. Dans les écoles, les élèves préparent des assiettes de sucres à l'intention des soldats israéliens.

Certains mets caractéristiques ne doivent en aucun cas faire défaut lors des fêtes religieuses juives. Lors de la fête de Pourim, il s'agit en particulier de « poches d'Haman » ou d'« oreilles d'Haman » – des friandises triangulaires fourrées aux dattes.

Des chants entonnés par les enfants racontent combien la fête de Pourim est super. Ces chants parlent de masques, de cliquetis et d'« oreilles d'Haman ». « Levons-nous et faisons du vacarme », dit le refrain d'un chant. On chante bien sûr le livre d'Esther intégralement, non seulement dans les synagogues, mais également à la radio.

On discute actuellement d'une directive donnée par Rabba, un enseignant juif babylonien. Ce dernier estimait que lors de la fête de Pourim, tout homme doit s'enivrer jusqu'à ne plus pouvoir faire la distinction entre « Maudit soit Haman » et « Loué soit Mardochée ». C'est ainsi qu'il faut manifester sa joie au sujet du salut vécu par le peuple juif à l'époque d'Esther et de Mardochée.

Fondamentalement, le judaïsme et le christianisme sont très critiques à l'égard de tous les produits et stupéfiants provoquant une dépendance. Certains Juifs orthodoxes prennent cependant très au sérieux cette directive de Rabba. Il ne faut donc pas s'étonner que de nombreux jeunes Israéliens, et également des Juifs orthodoxes et ultraorthodoxes, profitent de la fête de Pourim pour s'enivrer.

A Shushan (nom actuel de la ville de Suse), l'une des quatre capitales de la Perse antique, les Juifs célébraient la fête de Pourim le 15 Adar (Est 9,18). A la demande de la reine Esther, les Juifs de cette

ville furent autorisés à se défendre contre leurs ennemis durant une journée supplémentaire. C'est pourquoi on célèbre de nos jours la « fête de Pourim de Shushan » dans les villes d'Israël qui étaient entourées d'une muraille à l'époque de Josué (cf. Mishna, Méguila d'Esther 1,1). Concrètement, cela signifie que, dans la ville moderne de Tel-Aviv par exemple, qui a été fondée au début du vingtième siècle et qui n'a pas de racines antiques, on célèbre la fête de Pourim un jour plus tôt qu'à Jérusalem – où l'on célèbre la « fête de Pourim de Shushan ».

La fête de Pourim n'est pas proposée dans la Torah : c'est pourquoi elle est secondaire. En Israël, le jour de cette fête, un grand nombre d'entreprises, de commerces et d'institutions publiques sont ouverts, toutefois avec un horaire de travail réduit, et les transports publics fonctionnent normalement, mais les enfants ne vont pas à l'école. La manière de célébrer la fête de Pourim est expliquée dans la Méguila d'Esther, un traité de la Mishna datant du deuxième siècle apr. J.-C.

Les Juifs éthiopiens n'ont jamais connu la tradition de la fête de Pourim. Ils n'ont appris à connaître cette fête religieuse juive qu'après leur émigration dans l'Etat moderne d'Israël. Les Juifs



CRÉCELLE TRADITIONNELLE

« POCHE D'HAMAN », APPELÉE ÉGALEMENT « OREILLE D'HAMAN »

russes pour leur part se souviennent que Joseph Staline est décédé le jour de la fête de Pourim, et qu'il n'a de ce fait pas pu réaliser son projet de déporter les Juifs russes en Sibérie.

Le fait que les Juifs orthodoxes attribuent un caractère prophétique au livre d'Esther m'a interpellé. Nous avons déjà vu qu'Haman, le fils d'Hammedatha, était un Agaguite, un descendant d'Adad, le dernier roi des Amalécites (1S 15,32s). Israël n'a pas eu de pires ennemis qu'Amalek. Dieu a exigé que le « souvenir d'Amalek » soit effacé (Dt 25,19 ; Ex 17,14.16). Les parallèles entre Haman et Adolf Hitler sautent aux yeux. Vers la fin de sa vie, la reine Esther demanda qu'on pendre « le corps des dix fils d'Haman à une potence » (Est 9,13) – une demande bien étrange du fait que ceux-ci étaient déjà morts (Est 9,7-10). Les Juifs orthodoxes pensent qu'Esther a adressé cette demande pour le futur.

La présentation typographique particulière des noms des dix fils d'Haman (Est 9,7-8) dans le texte hébreu accentue cette pensée. Ces dix noms sont présentés en colonne et non pas en ligne (la colonne de droite sur la page concernée). Dans la colonne de gauche figure dix fois le mot « ve'et » (et). De nombreux lecteurs de la Bible hébraïque ont vu dans cette présentation typographique singulière une image de la potence préparée par Haman pour Mardochée – à laquelle Haman lui-même fut finalement pendu.

Il est également étonnant que les copistes juifs aient mis en évidence trois lettres dans la liste des noms des dix fils d'Haman. Nous ne connaissons pas le motif exact de cette mise en évidence. Les lettres de l'alphabet hébreu ont toute une valeur numérique. Les lettres mises en évidence sont : tav, schîn et zain. Si on les place côte à côte, ceux qui savent l'hébreu reconnaissent immédiatement l'année juive 5707, qui correspond à l'année 1946 selon le calendrier grégorien.

Le 16 octobre 1946 a été le dernier jour de la fête des Cabanes, appelé « Hochana Rabba » (le grand Hochana), jour où, selon la tradition juive, le jugement de Dieu est scellé. Or précisément ce jour-là, dix hauts responsables nazis accusés de crimes de guerre ont été pendus à Nuremberg. Le « New York Herald Tribune » a rapporté l'une des dernières paroles prononcées par l'un d'entre eux, Julius Streicher, éditeur du journal antisémite « Der Stürmer » (l'attaquant), avant d'être pendu : « Vive Hitler ! – Et maintenant allons à Dieu ! – Fête de Pourim 1946 ! » Streicher connaissait bien la tradition juive, qu'il a souvent utilisée comme motif de discréditer le peuple juif.

Il y a quelques années, j'ai étudié le Talmud avec un rabbin. Celui-ci a rappelé un jour que le rabbin Eliyahou ben Shlomo Zalman (1720-1797), mondialement connu comme le « Gaon de Vilna » (le Génie de Vilna), avait expliqué au dix-huitième siècle déjà que l'Allemagne était « Amalek ». Cette explication a suscité un vif embarras entre nous, quand le rabbin a réalisé qu'il y avait un Allemand, c'est-à-dire un « descendant d'Amalek », un « fils d'Haman », autour de la table : moi. D'un mouvement de la main, le rabbin a voulu écarter cet embarras en disant : « Mais tu es l'un des nôtres ! » Je lui ai cependant répondu : « Je regrette, mais je suis un pur arien ! Je n'ai absolument aucune racine juive dans mon arbre généalogique : je n'ai ni grand-père ni grand-mère juifs. »

Sans beaucoup d'explications, le sentiment d'embarras a rapidement fait place à l'émerveillement lorsque nous avons pris conscience que le Dieu d'Israël opère des miracles : d'une part il a réuni un « descendant d'Amalek » et un « Israélite » pour étudier ensemble la Bible (l'Ancien Testament) ; d'autre part Jésus, le Messie d'Israël, abat le mur de culpabilité insurmontable qui sépare les Allemands des Juifs et accorde sa grâce aux « descendants d'Amalek » et « fils d'Haman » pour en faire des fils du Dieu vivant ! Le Talmud babylonien rapporte en outre que « le Saint, loué soit-il », amènera un jour les « fils d'Haman » sous les ailes de la Chekhinah, c'est-à-dire dans la présence du Dieu vivant (Sanhedrin 96b). Cela, je ne l'ai cependant découvert que bien plus tard.

Johannes et Krista Gerloff

INFOBOX

LE LIVRE D'ESTHER

Chapitre 1

Le roi de Perse Assuérus organise un banquet puis destitue sa femme, la reine Vasthi, parce qu'elle a refusé d'obéir à l'ordre qu'il lui avait donné de se présenter devant le peuple.

Chapitre 2

Des jeunes filles vierges sont recherchées et préparées durant une année avant d'être présentées au roi. Parmi elles figure une jeune fille juive : Esther. Assuérus est enchanté d'Esther et la couronne reine. Pendant ce temps, Mardochée, le cousin d'Esther, fait échouer un attentat fomenté contre le roi.

Chapitre 3

Assuérus élève Haman à une position très influente dans son royaume. Parce que Mardochée refuse de se prosterner devant Haman, celui-ci incite le roi à promulguer un édit ordonnant d'exterminer tous les Juifs du royaume.

Chapitre 4

Mardochée prie la reine Esther d'intervenir auprès du roi en faveur des Juifs.

Chapitre 5

Esther invite le roi et Haman à participer à un banquet qu'elle va organiser, tandis qu'Haman fait préparer la potence destinée à Mardochée.

Chapitre 6

Cette nuit-là, le roi ne trouve pas le sommeil. On lui fait la lecture d'événements marquants relatés dans les Annales nationales. Il apprend ainsi que Mardochée lui a sauvé la vie. Le roi accorde alors à Mardochée les honneurs qu'Haman espérait obtenir pour lui-même.

Chapitre 7

Le roi et Haman participent au banquet organisé par Esther, au cours duquel Haman est démasqué puis pendu à la potence qu'il avait préparée pour Mardochée.

Chapitre 8

Mardochée et Esther font promulguer un édit en faveur des Juifs autorisant ces derniers à se défendre.

Chapitre 9

Les Juifs massacrent tous leurs ennemis. Ce salut collectif des Juifs sera désormais commémoré lors de la fête de Pourim.

Chapitre 10

Mardochée obtient de grands honneurs.

IL N'Y A PAS DE DIEU

LA BIBLE ET ISRAËL

QUI NE DORT PAS

de Norbert Lieth

Dans le livre d'Esther, le nom de Dieu n'est jamais mentionné expressément et pourtant, en lisant ce livre, on comprend clairement que Dieu est constamment actif à l'arrière-plan, dans les coulisses. Le fait que le nom de Dieu n'y est jamais mentionné expressément a amené certains commentateurs à ne pas croire que le livre d'Esther a été rédigé sous l'inspiration

ce fait dans les Annales nationales ; 7) où régnaient la peur, l'inquiétude et l'insécurité ; 8) caractérisée par : la corruption, les préjugés, la diffamation, la ruse, l'orgueil, les intrigues et la sournoiserie, liés à une haine antisémite profonde ; 9) où la société s'opposait globalement à un élément fondamental du judaïsme : la révélation de Dieu ; 10) où un peuple tout entier – qui

De nombreuses insécurités étaient liées : à sa haute position, à l'éducation d'Esther, à la découverte d'un projet d'attentat, au conflit qui l'opposait à Haman...

Les Juifs Mardochée et Esther en virent vraiment de toutes les couleurs. Leurs situations respectives n'étaient pas simples. Pourtant, tous deux ne se lamentèrent pas : chacun essaya de tirer le meilleur de

➔ *Il arrive que Dieu manifeste clairement sa présence quand on s'y attend le moins. Dieu agit de manière cachée. (Es 45,15)*

du Saint-Esprit. En vérité, ce livre de la Bible nous explique que Dieu est toujours présent et qu'il ne cesse d'agir à l'arrière-plan, dans les coulisses. C'est dans un but précis que Dieu a voulu que son nom ne soit pas mentionné une seule fois dans le livre d'Esther, où son action est rapportée de manière tellement claire. Le Saint-Esprit a inspiré dans ce sens le rédacteur de ce livre. Par là, Dieu veut nous faire prendre conscience qu'il est toujours présent à nos côtés et qu'il est constamment actif à l'arrière-plan, dans les coulisses. Dieu se sert même de ce qui est profane et impie pour parvenir à son but glorieux. Rien ne peut venir contrecarrer le plan de Dieu. Avez-vous des problèmes et des soucis – des problèmes avec la société ambiante et des soucis dans votre vie personnelle ? J'aimerais aborder en détail cette question des problèmes et des soucis.

DES PROBLÈMES AVEC LA SOCIÉTÉ AMBIANTE :

Le livre d'Esther nous parle d'une époque : 1) où régnait un roi fier, impulsif, imprévisible et alcoolique ; 2) où l'on manifestait et étalait ostensiblement pouvoir et richesse (les rois de Perse portaient des diamants même dans leur barbe) ; 3) où les fonctionnaires de l'Etat ne recherchaient que leur bien-être et leur intérêt personnels ; 4) où la société était fondamentalement hostile aux femmes ; 5) où le roi disposait de harems et d'eunuques pour satisfaire ses besoins sexuels : les jeunes filles vierges y recevaient des soins corporels pendant un an avant d'être mises à la disposition du roi qui les appelait à tour de rôle à le rejoindre (Est 2,12) ; 6) où l'on a déjoué un complot visant à éliminer le roi et rapporté

représentait le Dieu véritable et dont l'histoire coïncidait avec celle de la révélation du Dieu véritable – était haï (Est 3,8-11). Dans ce contexte, éliminer un seul homme – le Juif Mardochée – était insuffisant : c'est un peuple tout entier qu'il fallait éliminer. Sous la direction d'Haman et d'Assuérus, on a modifié dans 127 provinces le droit international en vigueur, au préjudice du peuple juif – en opposition totale aux promesses de Dieu.

En lisant le livre d'Esther, nous constatons que : 1) l'époque qu'il décrit reflète et préfigure tout à fait la nôtre ; 2) l'humanité, quand elle est dégénérée au niveau moral et au niveau éthique, se tourne contre le peuple juif – dont l'histoire prouve de manière visible que les déclarations et les promesses faites par Dieu à son égard sont entièrement fiables ; 3) le droit humain est totalement opposé au droit divin.

DES SOUCIS AU NIVEAU PERSONNEL : Le livre d'Esther nous parle d'une jeune fille juive dont les parents n'avaient pas saisi l'opportunité de retourner dans le pays d'Israël suscitée par l'édit promulgué par le roi de Perse Cyrus (Esd 1). Ceux-ci préférèrent rester à Babylone, qui fut intégrée dans le royaume de Perse. Après le décès de ses parents, Esther fut adoptée par son cousin Mardochée (Est 2,7).

La vie du Juif Mardochée était pleine de problèmes et de soucis. Ses parents, ainsi que son oncle et sa tante (les parents d'Esther), étaient probablement décédés. Il occupait dans la maison royale une haute position où un seul faux pas aurait pu lui coûter la vie. Il craignait que son origine juive ne soit découverte (Est 2,10 ; 3,4).

sa situation. Ils reconnurent que Dieu ne les avait pas placés là par hasard et qu'ils devaient saisir les occasions d'agir qui se présentaient à eux.

« Le monde est si méchant et il y a tellement de problèmes. » Cela est vrai. Cependant, Dieu nous a placés dans le monde afin que nous soyons des artisans du bien et que nous rachetions le temps, à l'instar des Juifs Mardochée et Esther. Paul nous a adressé cette exhortation : « Rachetez le temps, car les jours sont mauvais » (Ep 5,16). Ne nous plaignons donc pas si nous vivons des jours mauvais ou difficiles. Même les attitudes et les comportements pécheurs des êtres humains vont finalement contribuer à ce que les desseins de Dieu s'accomplissent. Non pas que Dieu considère que les péchés sont bons. Mais tout ce qui fait obstacle aux desseins de Dieu va finalement servir à leur accomplissement. Que cela nous incite à demeurer calmes et confiants en Dieu quand des événements dramatiques se produisent dans le monde ou dans notre vie personnelle. Vous vous demandez peut-être : « Où est Dieu ? Où est-il, alors que je suis dans une si grande détresse ? Suis-je complètement livré à moi-même ? Quand je prie, je ne ressens nullement que Dieu est présent à mes côtés. » Ces questions, vous vous les posez peut-être depuis des semaines ou même depuis des mois. « Dieu m'a-t-il abandonné ? Où est-il donc ? » Je peux vous dire où est Dieu : il est à l'arrière-plan, dans les coulisses, où il ne cesse de tirer les ficelles et d'agir afin de vous venir en aide !

Pour sauver le peuple juif, Dieu a utilisé l'insomnie du roi de Perse Assuérus, qui

demanda inopinément au milieu de la nuit qu'on lui fasse la lecture des Annales nationales. Le Dieu souverain mit ainsi en œuvre son plan d'action. Il aurait pu intervenir par exemple par : le tonnerre, les éclairs, le feu ou le jugement. Il préféra cependant utiliser l'insomnie du Roi Assuérus, à qui on fit, au milieu de la nuit, la lecture du passage précis des Annales où il était question de Mardochee (Est 6,1ss). Ces Annales étaient probablement si volumineuses qu'on aurait pu en faire la lecture au roi Assuérus durant de très nombreuses nuits. Mais le texte dont on lui fit la lecture cette nuit-là fut précisément celui qui relatait comment Mardochee avait, par le passé, sauvé la vie du roi. « Le roi demanda : "Quelle marque d'honneur et de grandeur a-t-on accordée à Mardochee pour cela ?" » (Est 6,3). Le roi Assuérus décida alors que ce Juif devait être récompensé pour son acte de bravoure. Pourquoi tout cela s'est-il passé ainsi ? Parce que Dieu, pour sa part, ne dormait pas non plus : « Non, il ne somnole pas, il ne dort pas, celui qui garde Israël » (Ps 121,4). Dieu a également utilisé le penchant immodéré du roi Assuérus pour le vin. Ce roi prit souvent des décisions importantes lors de banquets, alors qu'il était enivré de vin : 1) il prit une décision en défaveur de sa première épouse Vasthi (Est 1,8.10) ; 2) il promulgua un décret – proposé par Haman – ordonnant de tuer tous les Juifs de son royaume (Est 3,15) ; 3) il prit une décision en faveur d'Esther lors d'un premier banquet organisé par celle-ci (Est 5,6) ; 4) il prit finalement une décision en défaveur d'Haman lors d'un second banquet organisé par Esther (Est 7,2ss).

Pour accomplir son plan, Dieu utilisa également une situation très particulière : Assuérus, Haman et Esther étaient attablés ensemble. Lorsqu'Esther dénonça au roi le plan de massacre des Juifs fomenté par Haman, Assuérus se mit violemment en colère et quitta la salle du banquet. Haman se jeta alors aux pieds d'Esther pour lui demander la vie sauve. Juste à ce moment-là, le roi revint dans la salle et vit cette scène : croyant qu'Haman profitait de son absence pour violer la reine Esther, il prononça aussitôt un arrêt de mort contre lui (Est 7,5-10). Dieu utilisa la position ambiguë d'Haman – à genoux aux pieds de la reine Esther – pour accomplir son plan. De nombreux actes d'hostilité perpétrés contre les Juifs par le passé ont par la suite motivé ceux-ci à introduire une nouvelle fête religieuse ou un nouveau jour de commémoration nationale :

- ★ La fête de la Pâque résulte de l'hostilité des Egyptiens contre les Juifs.
- ★ La fête de Pourim résulte de l'hostilité d'Haman contre les Juifs.
- ★ La fête d'Hanoukka (des lumières) résulte de l'hostilité d'Antiochus Epiphane contre les Juifs.
- ★ La fête de la Libération ou de l'Indépendance d'Israël résulte de la guerre déclenchée par le monde arabe contre les Juifs en 1948.
- ★ Le « Jour du souvenir de Jérusalem » résulte de la guerre du Yom Kippour de 1967.

Au terme des événements rapportés dans le livre d'Esther, les Juifs furent finalement sauvés. Au lieu d'être massacrés (Est 3,15), ils firent des festins et se livrèrent à des réjouissances (Est 9,18). Ceux qui auraient dû être les victimes ont été les vainqueurs (Est 9,1). Haman fut pendu à la potence qu'il avait fait préparer pour Mardochee (Est 5,14 ; 6,10). Le jour où les Juifs auraient dû être massacrés, ce sont leurs ennemis qui furent vaincus (Est 3,12-13 ; 9,1). Esther reçut tous les biens (la propriété) d'Haman (Est 8,1) et Mardochee reçut l'anneau royal (portant le sceau qui validait les décrets) d'Haman (Est 8,2) et fut nommé plus haut fonctionnaire du royaume après le roi (Est 10,3). Il convient de souligner la manière dont les Juifs se sont défendus face à leurs ennemis : A l'époque, un décret promulgué par le roi des Perses était irrévocable (Est 8,8) : le décret ordonnant de massacrer tous les Juifs du royaume, proposé par Haman et promulgué par Assuérus, fut donc maintenu. Le roi ne put faire qu'une seule chose : promulguer un nouveau décret autorisant les Juifs à se défendre. Les Juifs ne firent que se défendre : ils tuèrent uniquement ceux qui les agressèrent et renoncèrent à s'approprier leurs biens. Leurs opérations défensives ne durèrent que deux jours et il n'y eut plus, par la suite, ni trouble ni agitation contre les Juifs dans le royaume de Perse. Le motif profond des Juifs fut uniquement de se défendre : ils s'abstinrent de se venger et de s'approprier les biens des Perses (Est 8,11ss ; 9,5.10.16-19). Dans le livre d'Esther, nous trouvons également des signes messianiques : Mardochee reçut un anneau royal (Est 8,2) et fut revêtu d'habits royaux.

« Mardochee sortit de chez le roi porteur d'un vêtement royal bleu et blanc, d'une grande couronne en or et d'un manteau en fin lin et en pourpre, au milieu des cris de joie et d'allégresse de la ville de Suse. Les Juifs étaient rayonnants de joie, remplis



d'allégresse et comblés de marques d'honneur. Dans chaque province et dans chaque ville, partout où arrivait le message du roi, qui avait valeur de loi, les Juifs s'adonnaient à la joie et à l'allégresse, avec banquets et fêtes. De plus, beaucoup de membres des autres peuples du pays se faisaient juifs, tant ils avaient peur d'eux » (Est 8,15-17). Quelles étaient les couleurs du vêtement royal dont fut revêtu Mardochee ? « Bleu et blanc », les couleurs du drapeau de l'Etat d'Israël ! Mardochee reçut une grande couronne en or et un manteau en fin lin et de couleur pourpre : le manteau en fin lin rappelle les vêtements des prêtres et la couleur pourpre la majesté et la puissance royales (Jn 19,1-3.23). Ces signes indiquent Jésus, le Roi et le Prêtre par excellence. La lumière est finalement venue pour les Juifs : ils furent remplis d'une très grande joie. Et de nombreuses personnes d'autres peuples habitant dans le royaume de Perse se sont jointes à eux. Il en sera ainsi dans le royaume messianique (comparer Mt 4,16 ; Lc 2,10 ; Za 8,23).

Au chapitre 9,4, il est rapporté que la puissance (« rôle important au palais »), la réputation et l'influence de Mardochee n'ont cessé de croître.

Au chapitre 9,30, il est rapporté que la reine Ester et le Juif Mardochee envoyèrent des vœux de paix et des paroles de vérité dans les 127 provinces du royaume : « On envoya des lettres à tous les Juifs dans les 127 provinces du roi Assuérus, porteuses d'un message de paix et de vérité. » Quand Christ, la Parole (de vérité) de Dieu (Ap 19), reviendra dans toute sa puissance et sa gloire, il apportera la paix à son pays et à son peuple Israël ainsi qu'à toutes les nations.

Pourquoi convient-il de célébrer de génération en génération la fête de Pourim durant deux jours par année (Est 9,27-28) ? Dieu veut-il donner ici un exemple permanent ? Veut-il rappeler que l'histoire d'Esther est une histoire prophétique ? Dieu veut-il rappeler aux Juifs que leur histoire n'est pas terminée et qu'il continue d'être présent à leurs côtés même quand eux pensent qu'il ne l'est pas ? Jusqu'à ce jour, on continue de célébrer la fête de Pourim en Israël. Dieu est présent aujourd'hui en Israël et dans le monde entier et il tient sous son contrôle tous les événements qui se produisent dans notre monde ! ■

BONNES STATISTIQUES TOURISTIQUES EN DÉPIT DE L'OFFENSIVE CONTRE GAZA

- ▶ 3,3 millions de personnes ont visité le pays d'Israël en 2014. Ce bilan est excellent compte tenu du fait que ce pays a vécu 50 jours de conflits guerriers avec la bande de Gaza. Comme en 2013, la plupart des visiteurs (626 000 personnes = 19 %) sont venus des Etats-Unis. Les visiteurs russes se classent au deuxième rang (567 000 personnes), et sont suivis des visiteurs français (310 000 personnes) et allemands (196 000 personnes). 21 % des visiteurs participaient à des voyages organisés par des agences chrétiennes. **AN** ■

L'EGYPTE QUALIFIE LE HAMAS D'« ORGANISATION TERRORISTE »

- ▶ De graves attentats terroristes perpétrés sur la péninsule du Sinaï ont provoqué la mort de dizaines de personnes, principalement des soldats de l'armée égyptienne. Le président égyptien Abdel Fatah al-Sissi a accusé l'Association des Frères musulmans d'en être responsable. Dans ce contexte, il a accusé le Hamas, qui règne d'une main de fer dans la bande de Gaza, d'être une « organisation terroriste ». **AN** ■

LE PRÉSIDENT ISRAËLIEN ESPÈRE QUE LA VISION D'ESAÏE S'ACCOMPLISSE

- ▶ Lors d'une réception, à l'occasion du Nouvel An, de dignitaires chrétiens de service en Israël, Reuven Rivlin, président de l'Etat d'Israël, a déclaré : « Que tous ensemble – chrétiens, musulmans, Juifs, enfants d'Abraham et membres d'autres tendances religieuses – nous puissions vivre l'accomplissement de cette vision du prophète Esaïe : « Aucune nation ne prendra plus les armes contre une autre et l'on n'apprendra plus à faire la guerre » (Es 2,4). Faisons en sorte que l'année 2015 soit une année : de partenariat et d'amitié, d'entente et de respect mutuels. » C'est un souhait honorable – qu'il sera cependant difficile de réaliser sans Jésus-Christ, le Prince de la paix. Quand Jésus-Christ, le Messie d'Israël, reviendra, ce que Dieu a annoncé par le prophète Zacharie se réalisera : « Alors je déverserai sur la famille de David et sur les habitants de Jérusalem un esprit de grâce et de supplication, et ils tourneront les regards vers moi, celui qu'ils ont transpercé. Ils pleureront sur lui comme on pleure sur un fils unique, ils pleureront amèrement sur lui comme on pleure sur un premier-né » (Za 12,10). **REM/AN** ■

SARONA, UNE ANCIENNE COLONIE ALLEMANDE DE TEMPLIERS, RÉJOUIT TEL-AVIV

- ▶ Sarona, l'ancienne colonie allemande de templiers fondée en 1871, se trouve actuellement au centre de Tel-Aviv. La restauration des 33 maisons de cette colonie a fait de celle-ci un endroit idyllique. Des restaurants, des galeries d'art, des places de jeux et des surfaces vertes invitent à s'y arrêter, et certains habitants de la ville prétendent même que Sarona est devenue « la place la plus en vogue de Tel-Aviv ». **AN** ■

MACCABIADES JUIVES EN ALLEMAGNE

- ▶ Pour la première fois en Allemagne : durant l'été 2015, les Maccabiades, le plus grand événement sportif juif en Europe, rassemblera des athlètes du monde entier à Berlin. Ces athlètes vont tous ensemble prendre position pour la paix et la tolérance ainsi que contre le racisme et l'antisémitisme. **AN** ■

UNE MAISON D'ÉDITION AMÉRICAINE SUPPRIME ISRAËL DES CARTES DE GÉOGRAPHIE

- ▶ La maison d'édition « HarperCollins » a « renoncé » à faire figurer l'Etat d'Israël sur les cartes de géographies destinées aux écoles anglophones au Proche-Orient. Elle motive cette falsification de la réalité géopolitique par le fait que, pour les clients des Etats du golfe Persique, il serait « inadmissible » que l'Etat d'Israël figure sur ces cartes. **AN** ■

L'ANTISÉMITISME CONTINUE À SE RÉPANDRE

- ▶ Sur le site Internet « *huffingtonpost.de* », Nathan Warszawski a parlé de « *La solitude d'Israël* » et présenté le nouveau livre de l'historien, philosophe et journaliste Stephan Grigat, intitulé : « *La solitude d'Israël : le sionisme, la gauche israélienne et la menace iranienne* », paru récemment en allemand aux éditions « *KVV konkret* ». Le Dr Warszawski y déclare : « Au fil des décennies, les antisémites européens perdent progressivement leur crainte d'attaquer verbalement les Juifs et Israël. Du fait que la loi interdit l'antisémitisme, l'antisionisme progresse rapidement. Israël symbolise les Juifs parmi les peuples. » **NAI** ■

L'ALLEMAGNE : LA NATION PRÉFÉRÉE DES ISRAËLIENS

- ▶ La fondation « Konrad Adenauer » a cherché à savoir quelles sont les nations préférées des Israéliens. Résultat remarquable : les Israéliens préfèrent très majoritairement et sans conteste l'Allemagne parmi les nations européennes. Vous trouverez les résultats complets de cette étude sous : www.kas.de/wf/de/33.40104/ **AN** ■



AXEL SPRINGER RECHERCHE DES START-UP ISRAËLIENNES

- ▶ Le géant médiatique « Axel Springer » est à nouveau à la recherche de start-up israéliennes qui souhaitent participer à son programme « *Plug and Play Accelerator* ». Ce programme existe depuis une année et demie. Plus de 40 start-up y ont déjà participé et le géant médiatique « Axel Springer » s'adresse pour la seconde fois à des entrepreneurs israéliens, dans le but de les aider à réaliser une percée en Allemagne et sur le marché européen. **AN ■**

LES SCOUTS ISRAËLIENS ÉTABLISSENT UN RECORD MONDIAL

- ▶ A l'occasion de la fête de Hanoukka, où l'on commémore un miracle survenu dans le temple de Jérusalem au temps des Maccabées (le chandelier, alimenté par l'huile d'une seule petite cruche, resta allumé pendant huit jours), des scouts israéliens ont construit à Ramat Gan la plus grande toupie de Hanoukka au monde, haute de six mètres et qui figure désormais dans le livre des records « Guinness ». **AN ■**

DÉCOUVERTE D'UNE VILLA DU TEMPS DE L'ANCIEN TESTAMENT

- ▶ Des archéologues israéliens ont découvert à Rosh ha'Ayn, près de Tel-Aviv, une villa très bien conservée vieille d'environ 2 800 ans. Elle compte 23 pièces et a apparemment été utilisée pour la préparation de produits agricoles, dont les chercheurs ont découvert des restes en abondance. Cette villa date du huitième siècle av. J.-C., époque où les Assyriens conquièrent le royaume d'Israël (du Nord), et a semble-t-il été utilisée pendant plusieurs siècles. **AN ■**

UN TERRORISTE CONDAMNÉ EN ISRAËL

- ▶ Hussam Kawasmeh, commanditaire du meurtre de trois élèves d'une yeshiva en juin 2014, a été condamné à 75 années d'emprisonnement. On a pu prouver que ce Palestinien avait planifié l'enlèvement de ces trois jeunes gens. **AN ■**

LE BOYCOTT CONTRE ISRAËL A PEU D'INFLUENCE

- ▶ Un rapport de la Knesset révèle que le boycott contre Israël coordonné en particulier par le mouvement « Boycott-Désinvestissement-Sanctions » (BDS) a peu d'influence sur l'économie israélienne. Le BDS a le plus d'influence en Europe, mais le volume des exportations israéliennes vers les pays européens a presque doublé par rapport à celui enregistré durant la décennie précédant le boycott. On n'a pas non plus constaté de recul des investissements directs en Israël. Le BDS a obtenu quelques succès partiels, mais ceux-ci n'ont pas eu beaucoup d'influence sur l'économie. Le danger n'est cependant pas écarté, car environ un tiers du produit intérieur brut (PIB) d'Israël repose sur les exportations. **AN ■**

LES EGYPTIENS ONT DÉCOUVERT DES TUNNELS DE CONTREBANDE DU HAMAS

- ▶ L'Égypte a élargi la zone tampon entre la bande de Gaza et la péninsule du Sinaï à proximité du poste frontière de la ville palestinienne de Rafah. Les habitants de cette zone ont été déplacés de force et leurs maisons ont été détruites. On a ainsi voulu créer une bande mieux visible et mieux contrôlable à la frontière. Les Égyptiens ont découvert à cette occasion l'un des plus longs tunnels de contrebande creusés par le Hamas. Une très grande quantité d'explosifs y était entreposée. **AN ■**

DISCOURS

NETANYAHOU EST DÉÇU DE LA POLITIQUE EUROPÉENNE

Benjamin Netanyahu a exprimé récemment devant la presse étrangère sa déception au sujet de l'Europe.

Netanyahu, Premier ministre d'Israël, a déclaré : « Nous avons été témoins d'une série de cas où les Européens ont fait preuve de naïveté et, à mon avis, d'hypocrisie : 1) la décision de la Cour européenne de justice au Luxembourg concernant le Hamas ; 2) la résolution du Parlement européen à Bruxelles concernant un Etat palestinien ; 3) l'appel lancé depuis la Suisse d'enquêter contre Israël pour violation présumée de la Convention de Genève. Tout cela va dans la même direction.

Tout cela révèle de la part de l'Europe une « politique d'apaisement » à l'égard des puissances qui menacent l'Europe elle-même. Un trop grand nombre de politiciens européens demandent à Israël de faire des concessions qui porteraient atteinte non seulement à la sécurité d'Israël, mais – paradoxalement – également à la sécurité de l'Europe, car Israël est : 1) la pointe du javelot de la civilisation européenne ; 2) le bastion des valeurs européennes ; 3) une démocratie vivante multipartite et pluraliste.

En Israël : 1) l'égalité devant la loi est garantie ; 2) les droits de chaque citoyen sont énergiquement protégés ; 3) il y a une véritable séparation des pouvoirs ; 4) la jurisprudence est totalement indépendante. De tout cela, nous sommes très fiers.

Vous journalistes, vous n'êtes pas sans savoir ceci qui concerne en particulier votre profession : le Proche-Orient est très vaste et, dans cette région très

étendue, Israël est le seul pays démocratique et le seul pays où il y a une véritable liberté de presse. Ici on ne jette personne en prison. Ici, on ne fait pression sur personne. Ici, on ne maltraite personne. Vous pouvez écrire ce que vous voulez, et vous le faites. Vous pouvez dire ce que vous voulez, et vous le faites. Vous pouvez photographier ce que vous voulez, et vous le faites. Tout cela seulement en Israël, en opposition totale avec ce que l'on constate ailleurs dans cette vaste région : l'horreur que les gens y vivent, l'horreur que les journalistes y vivent, qui rapportent ces actes barbares. » AN■



ETUDE

ACCROISSEMENT GLOBAL DU TERRORISME

L'attentat perpétré à Paris en janvier 2015 n'était pas un acte terroriste isolé. La violence islamiste augmente partout dans le monde.

Après le 7 janvier 2015, tous les regards se sont portés sur Paris. Ce jour-là et les jours suivants, la capitale française a dû faire face à des attentats terroristes qui ont coûté la vie à 12 personnes, dont 4 Juifs. Personne dans le monde occidental ne semble avoir réalisé que simultanément aux attentats de Paris, d'autres graves attentats terroristes ont été commis au Yémen, au Nigéria, en Syrie et en Iraq – qui ont coûté la vie à des centaines de personnes. Ces attentats, tant ceux de Paris que ceux perpétrés dans les pays mentionnés ci-dessus, sont tous à mettre sur le compte d'extrémistes islamistes. Force est de constater que les attentats commis par des terroristes appartenant à des mouvances islamistes extrémistes sont presque quotidiens. En 2013, 18 000 personnes ont été victimes d'actes terroristes islamistes. En 2014, le nombre des victimes d'actes terroristes islamistes a presque doublé par rapport à l'année précédente : il s'est monté à 30 000 personnes. On peut donc admettre que le terrorisme islamiste laissera une trace sanglante en 2015 également. Le monde verra probablement le nombre des attentats terroristes

islamistes s'accroître bien plus encore, à l'instar de ce qui s'est passé récemment au Nigéria où l'organisation terroriste islamiste « Boko Haram » sème la terreur. L'un des pires attentats terroristes perpétrés par cette organisation terroriste islamiste y a causé la mort de plus de 20 000 personnes innocentes.

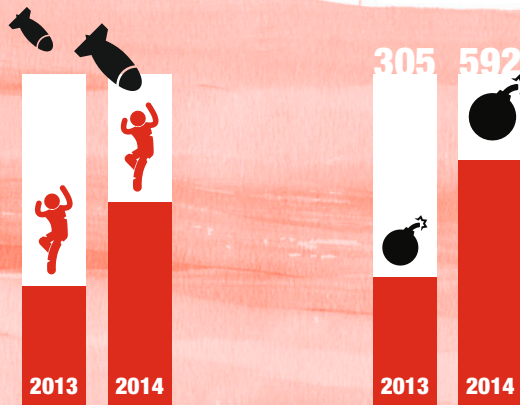
On peut quasiment parler d'une tendance globale. Parmi tous les attentats terroristes, les plus fréquents sont les attentats-suicides qui visent à entraîner dans la mort le plus grand nombre possible de personnes. Le nombre des attentats de ce type a fortement augmenté ces dernières années. L'institut d'études pour la sécurité nationale (INSS) de l'université de Tel-Aviv a déterminé que le nombre des attentats-suicides à l'échelon global a augmenté de 94 % en 2014 par rapport à l'année précédente : il en a enregistré 305 en 2013 et 592 en 2014. En d'autres termes : l'année dernière, 11 ou 12 attentats-suicides ont été commis chaque semaine et ils ont coûté la vie à 3 400 personnes au total.

Les scientifiques qui ont rassemblé et analysé ces données sous la direction de Joram Schweitzer ont constaté à ce

sujet : « Les attentats-suicides sont devenus un élément bien ancré du répertoire terroriste des organisations sunnites salafistes qui ont lancé un appel au jihad et appartiennent à la mouvance jihadiste internationale. Ces organisations terroristes sont responsables de la grande majorité des attentats-suicides ayant été commis l'année dernière. »

Cette étude sur le développement du terrorisme international souligne également que l'attentat-suicide est devenu « la véritable griffe » de l'islam extrémiste, et que ceux qui le commettent le considèrent « comme un acte justifié au nom d'Allah qui les amènera dans la présence de leur prophète ».

Cette étude réalisée à l'université de Tel-Aviv dément l'affirmation maintes fois répétée au niveau international que la plupart des attentats-suicides sont dirigés contre « les occupants étrangers ». Seulement 3 % des attentats-suicides commis en 2014 étaient dirigés contre « des occupants étrangers ». Par contre, la majorité d'entre eux étaient dirigés contre des armées étrangères, contre des institutions gouvernementales, contre des installations militaires locales ou contre des forces de sécurité.



EN 2013, 18 000 PERSONNES ONT ÉTÉ VICTIMES D'ACTES TERRORISTES ISLAMISTES. EN 2014, LE NOMBRE DES VICTIMES D'ACTES TERRORISTES ISLAMISTES A PRESQUE DOUBLÉ PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE : 30 000 PERSONNES

LE NOMBRE DES ATTENTATS-SUICIDES À L'ÉCHELON GLOBAL A PASSÉ DE 305 EN 2013 À 592 EN 2014

Un grand nombre de ces attentats-suicides ont été commis pour des motifs religieux ou à cause de rivalités ethniques.

Autres statistiques intéressantes : 370 des 592 attentats-suicides perpétrés et enregistrés en 2014 se sont produits au Proche-Orient et ont coûté la vie à 2 750

personnes au total. Il est donc clair que la grande majorité de ces attentats-suicides ont été commis par des musulmans et que la grande majorité des victimes étaient des musulmans. Des musulmans ont donc été tués par leurs coreligionnaires.

Les rédacteurs de cette étude esti-

ment que les rivalités religieuses et ethniques actuelles vont s'accroître en nombre et en intensité. Cela implique que les groupements islamistes vont se multiplier et se renforcer, tout particulièrement les organisations terroristes « Etat islamique » et « Al-Qaïda » – cette dernière s'étant fait connaître au niveau international depuis les attentats commis le 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. Les rédacteurs estiment en outre que « le nombre des attentats-suicides va encore augmenter en 2015, probablement de plusieurs pour cent ». Ils ont constaté qu'aucun attentat-suicide n'a été commis en Israël durant l'année 2014, mais il paraît inéluctable que des attentats-suicides y seront à nouveau perpétrés. Les rédacteurs estiment que des attentats-suicides pourraient être commis en Israël par des personnes venues de pays voisins, le plus probablement de Syrie et du Liban, où de nombreuses organisations terroristes de la mouvance jihadiste internationale sont actives. Ils estiment également que des partisans du Hamas pourraient à nouveau commettre des attentats-suicides en Israël. **ZL ■**

DÉCISION DE L'ONU

DÉCISION ABERRANTE AUX NATIONS UNIES

Les Nations unies ont récemment pris une décision scandaleuse. Israël estime que cette décision est grave et soulève des questions brûlantes.



Imaginez que deux voisins se disputent depuis plusieurs années déjà. Un jour, l'un d'entre eux décide de prendre les choses en main et de mettre fin par la violence à cette longue dispute. Il guette son voisin dans l'intention de l'agresser. Le voisin agressé s'efforce de parer le coup qui lui est porté en se protégeant de ses bras. En définitive, l'agresseur donne son coup de manière si maladroitement qu'il se casse le poignet. Il n'abandonne toutefois pas. Il choisit une autre tactique : il porte plainte devant un tribunal et demande d'être dédommagé pour son poignet cassé. Les juges écoutent les deux parties et décident que la plainte est parfaite-

ment justifiée. Ils condamnent le voisin agressé à payer à son agresseur une forte somme de dédommagement.

C'est là une mauvaise plaisanterie, pensez-vous. La réalité est souvent bien plus absurde encore. En voici un exemple : l'Assemblée générale des Nations unies a décidé il y a quelques semaines qu'une action en dommages-intérêts intentée par le Liban contre Israël était parfaitement justifiée et a sommé l'Etat d'Israël de payer au Liban la somme de 856 millions de dollars américains. Pourquoi ? Parce que, lors d'une attaque à but défensif menée par les forces aériennes d'Israël, un réservoir de pétrole avait été endommagé au

Liban, provoquant une fuite de pétrole qui avait souillé des plages au Liban et en Syrie et provoqué une grande catastrophe écologique.

La somme de dédommagement qu'Israël doit payer au Liban a été calculée par un comité d'experts mandaté par Ban Ki Moon, secrétaire général des Nations unies. Israël a été sommé de payer immédiatement au Liban le montant de 856 millions de dollars américains. L'Assemblée générale des Nations unies a en outre décidé de confier à une autre commission le mandat d'enquêter sur les dommages écologiques subis par d'autres pays – dommages qui n'ont pas encore été évalués.

Cette décision a été acceptée par la grande majorité des Etats membres de l'ONU. 170 Etats l'ont acceptée, 3 Etats se sont abstenus et 6 Etats se sont prononcés contre : Israël, les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, la Micronésie et les îles Marshall. Il faut souligner que tous ces Etats avaient été informés de ce qui

s'était réellement passé : le réservoir de pétrole en question avait été endommagé parce que la milice libanaise du Hezbollah soutenue par l'Iran avait tiré des centaines de roquettes contre Israël et que, pour faire cesser ces tirs, les forces aériennes d'Israël étaient intervenues par mesure défensive. Le but de l'attaque aérienne menée par Israël était absolument défensif. De plus, lorsque les conséquences de cette attaque ont été connues, Israël a immédiatement coopéré avec les commissions environnementales des Nations unies et avec d'autres organisations internationales actives en ce domaine, en vue de prendre toutes les mesures possibles pour nettoyer au mieux les côtes libanaises et syriennes souillées.

Suite à cette décision prise par l'Assemblée générale des Nations unies, Nawaf Salam, l'ambassadeur du Liban auprès de cette organisation, a réagi avec joie. Il a qualifié cette décision de « progrès déterminant ». Israël par

contre a rappelé dans sa prise de position que : 1) après cet incident malheureux, il avait immédiatement coopéré avec les Nations unies et d'autres organisations internationales ; 2) beaucoup de temps s'était écoulé depuis lors ; 3) il est étonnant qu'une action en dommages-intérêts contre Israël soit présentée si tardivement aux Nations unies. « Il semble qu'il s'agisse là moins d'une question environnementale que d'une démarche anti-israélienne planifiée », estime Israël.

La décision prise par l'Assemblée générale des Nations unies ne constitue pas un jugement juridique, mais uniquement une recommandation indicative. Du point de vue israélien, les Nations unies ont une fois de plus manifesté dans cette affaire un sens de la justice pour le moins étrange et une évidente hypocrisie. Israël n'a donc nullement l'intention de payer au Liban la somme de 856 millions de dollars américains mise sur le tapis. ZL ■

CRIMES DE GUERRE PRÉSUMÉS

ABBAS ATTAQUE ISRAËL DEVANT LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Sur requête de l'Autorité d'autonomie palestinienne, la Cour internationale de justice à La Haye a ouvert une enquête préliminaire contre Israël pour crimes de guerre présumés.

L'Autorité d'autonomie palestinienne (AP), et plus précisément son président Mahmoud Abbas, n'ont, comme ils l'avaient annoncé, pas fait les choses à moitié après le rejet, par le Conseil de sécurité des Nations unies, de leur projet de résolution en vue d'obtenir l'indépendance de leur Etat. L'AP a demandé d'être acceptée comme membre de la Cour internationale de justice à La Haye. Cette démarche avait été approuvée par le Hamas, alors que cette organisation n'approuve en général pas les démarches entreprises par l'AP. A peine reçue membre de la Cour internationale de justice, l'AP y a présenté une requête demandant d'étudier la possibilité de porter plainte contre Israël pour crimes

de guerre présumés commis dans les territoires palestiniens. C'est l'avocate générale Gatou Bensouda, juriste ghanéenne qui depuis 2012 est accusatrice en chef à la Cour internationale de justice à La Haye, qui décidera de cette requête.

Le dépôt par l'AP de cette requête devant la Cour internationale de justice à La Haye fait partie d'une nouvelle stratégie palestinienne ayant pour but de discréditer Israël le plus largement possible. Selon cette nouvelle stratégie, les Palestiniens vont entreprendre des démarches juridiques contre Israël plutôt que de recourir aux moyens de combat traditionnels : ils attaqueront désormais Israël moins à coups de pierres qu'à coups de procédures juridiques.

L'AP aimerait que non seulement les dirigeants israéliens, mais également le plus grand nombre possible d'officiers israéliens doivent rendre des comptes devant la Cour internationale de justice pour enfreintes au droit humanitaire international. Israël ne s'est guère préoccupé de ce front de bataille au cours de ces dernières années. Ennuyé et agacé, Israël n'a pas saisi l'occasion et n'a rien anticipé. Il n'a pas vraiment pris au sérieux les menaces proférées par les Palestiniens à ce sujet. Or, les démarches juridiques entreprises par les Palestiniens pourraient s'avérer dangereuses pour Israël.

L'exemple suivant le révèle. Le 17 décembre 2014, les Etats qui avaient

signé la quatrième Convention de Genève se sont réunis pour la troisième conférence organisée depuis 1949. Les conférences précédentes avaient eu lieu en 1999 et 2001. Lors de chacune de ces conférences, le thème de discussion était Israël. En décembre passé, les Etats ayant participé à la troisième conférence ont pris la décision « d'appliquer les Conventions de Genève dans les territoires palestiniens occupés ». Simultanément, la Cour européenne de justice siégeant à Strasbourg a pris la décision de biffer le Hamas de la liste des organisations terroristes. Plus ou moins parallèlement, les Nations unies à New York ont décidé d'aider les Palestiniens à fonder leur propre Etat dans les frontières d'avant 1967 et « de mettre un terme à l'occupation israélienne » au cours des deux années à venir.

Nous pouvons dire en résumé qu'Israël, au cours de la décennie écoulée, a été tiré pour divers motifs d'accusation

devant des commissions juridiques et d'autres commissions des dizaines de fois. Les juristes qui connaissent bien la politique au Proche-Orient considèrent cela comme une tactique ingénieuse des Palestiniens ayant pour but de discréditer Israël et de faire eux-mêmes bonne figure sans devoir faire la moindre concession – ce qu'ils ne pourraient certainement pas obtenir lors de négociations directes avec Israël. Du point de vue israélien, la rhétorique et le jeu diplomatique des Palestiniens ne doivent plus être considérés seulement comme de la propagande contre Israël, mais comme de l'acharnement contre Israël.

Israël ne peut plus ignorer « ce front de guerre moderne des Palestiniens ». Jusqu'à présent, le gouvernement israélien s'est contenté de prendre sévèrement position à ce sujet. On n'a pas appris qu'il ait déjà pris des mesures concrètes, mais on espère qu'il est en train d'en élaborer. ZL ■



L'AP AIMERAIT QUE NON SEULEMENT LES DIRIGEANTS ISRAÉLIENS, MAIS ÉGALEMENT LE PLUS GRAND NOMBRE POSSIBLE D'OFFICIERS ISRAÉLIENS DOIVENT RENDRE DES COMPTES DEVANT LA COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE POUR ENFREINTE AU DROIT HUMANITAIRE INTERNATIONAL

RELIGION

LE PROJET DE LECTURE DE LA BIBLE DU PRÉSIDENT DE L'ETAT D'ISRAËL

Reuven Rivlin a lancé un projet auquel tous les citoyens du pays peuvent participer et qui se terminera par la lecture du dernier verset de la Bible hébraïque lors du septantième anniversaire de l'Indépendance de l'Etat d'Israël.

Reuven Rivlin est un homme du peuple, un homme lié aux traditions, mais il est également un Juif passionné et citoyen de Jérusalem. Il poursuit avec son épouse Nechama une tradition des présidents de l'Etat d'Israël : la lecture systématique de la Bible hébraïque dans la résidence du président. Cinq fois par semaine, on y lit et étudie un passage de la Bible hébraïque, on y discute de sa signification, on cherche ses implications pratiques et chacun peut ajouter des remarques personnelles aux commentaires.

Cela remonte à une tradition talmudique initiée par un rabbin polonais il y a 91 ans. Depuis lors, les Juifs du monde entier étudient chaque jour une page du Talmud. Reuven Rivlin, en tant que président de l'Etat d'Israël, s'est associé au « Projet 929 » – lire ensemble les 929 chapitres de la Bible hébraïque – élaboré par le ministère israélien de la Formation. Shay Piron, un rabbin membre du parti « Yesh Atid » (présidé par Yair Lapid) et qui était jusqu'il y a peu ministre israé-

lien de la Formation (il a entre-temps démissionné), avait fait de ce projet la figure de proue de son ministère. Les citoyens de l'Etat d'Israël, qu'ils soient mineurs ou adultes, hommes ou femmes, croyants ou laïcs, sont appelés à lire chaque jour un passage de la Bible hébraïque et à discuter ensemble à ce sujet. Piron a déclaré quant au sens de ce projet : « Les gens cherchent quelque chose de significatif. La Bible nous transmet des valeurs telles que l'amitié envers les étrangers et l'assistance à l'égard des veuves et des orphelins. Ces valeurs sont significatives. » Worzman, vice-ministre de la Formation, a ajouté : « En l'espace de cinq ans, des millions de Juifs dans le monde vont participer à ce programme et constituer ensemble le plus grand groupe d'étude de la Bible au monde. »

Le président israélien Rivlin qualifie la Bible de « passeport personnel du peuple juif ». Il a lancé le « Projet 929 » à l'occasion de la fête de Hanoukka (des lumières), où l'on commémore le miracle

de la lumière survenu dans le Temple de Jérusalem au temps des Maccabées. Bien que la fête de Hanoukka ne soit pas une fête biblique, le verset 3 du chapitre 1 de la Genèse : « Dieu dit : « Qu'il y ait de la lumière ! » et il y eut de la lumière » était parfaitement approprié pour lancer ce projet unique en son genre dans la résidence du président israélien. Pour Rivlin, il est « important de montrer le bon exemple en tant que président de l'Etat d'Israël », mais c'est « en tant que citoyen israélien qu'il veut étudier la Bible en compagnie d'autres citoyens israéliens ». Au sujet du lancement du « Projet 929 » dans la résidence du président, Rivlin a encore déclaré à la presse israélienne : « La Bible exige que nous fassions ce qui est bien, ce qui est moral et ce qui est juste. La Bible interpelle ses lecteurs, qui ont chaque jour des décisions à prendre. Une décision est un acte moral nécessaire quand il y a plusieurs possibilités claires et opposées : la lumière et les ténèbres, le bien et le mal, la vie et la mort. La Bible

est apparemment le livre le plus explosif de l'Histoire. Elle a libéré des esclaves, créé des nations, relevé des opprimés. »

Dans le cadre de ce projet, on lit la Bible hébraïque cinq fois par semaine (du dimanche au jeudi) dans la résidence du président de l'Etat d'Israël à Jérusalem. Le rabbin Benny Lau participe à ce projet en tant qu'initiateur associé. Tous les citoyens d'Israël sont appelés

à participer – également par : Internet, les médias sociaux, le téléphone portable – et à lire, étudier et discuter ensemble, aux cours des trois années plus quelques semaines à venir, les 929 chapitres de la Bible hébraïque. Ce projet se terminera par la lecture du dernier verset de la Bible hébraïque lors du septantième anniversaire de l'Indépendance de l'Etat d'Israël. AN■



EUROPE

LE PREMIER MINISTRE FRANÇAIS CONSIDÈRE L'ÉMIGRATION DES JUIFS COMME UNE DÉFAITE NATIONALE

Après les événements survenus récemment à Paris, d'innombrables articles et commentaires ont paru en France. Voici une rétrospective d'une des déclarations les plus remarquables dans ce contexte.

Une déclaration faite par Manuel Valls, Premier ministre français, suite à l'assassinat de quatre Juifs dans l'« Hypercacher », un supermarché de denrées alimentaires casher, a retenu particulièrement l'attention. Le lendemain de l'attentat, le Premier ministre français a visité une institution juive dans les locaux de laquelle se déroulait une cérémonie commémorative spontanée. A cette occasion, Valls a tenu des propos qu'il a par la suite répétés à plusieurs reprises en utilisant des termes différents. Pour une meilleure compréhension de ses propos, rappelons que la famille du Premier ministre français est originaire d'Espagne. Voici ce qu'a dit Valls : « Si 100 000 Français d'origine espagnole quittaient la France, je ne dirais jamais que la France n'est plus la même France. Si par contre 100 000 Juifs français émigraient, je devrais dire que la France n'est plus la même France et que la République française a subi une défaite. »

C'était une provocation. La France compte actuellement 66 millions de citoyens. Les Juifs français sont au nombre d'environ un demi-million, c'est-à-dire qu'ils représentent moins de 1 % de la population du pays. S'ils émigraient, les statistiques de population du pays ne subiraient que quelques changements mineurs. Ce que Valls a voulu souligner dans sa déclaration, ce n'est pas l'importance numérique des Juifs

français, mais le caractère hautement symbolique de ce groupe de population.

L'histoire de la communauté juive de France est celle d'un succès, car ses membres se sont très bien intégrés dans la société française et entretiennent de bonnes relations avec les milieux gouvernementaux. La communauté juive est publiquement présente dans le pays et joue un rôle important dans l'ensemble de la vie publique, ce qui n'est pas du tout évident. Après la défaite de l'Allemagne nazie, la vie juive a prospéré et s'est enrichie en France au cours des années 1970. Sans un cadre démocratique et un esprit d'ouverture, la vie juive n'aurait pas pu s'épanouir de la sorte. Après les terribles années de l'antisémitisme nazi, on a accueilli les Juifs à bras ouverts, et cela a été particulièrement le cas en France. La France a vu et voit en cela la démonstration que certaines valeurs fondamentales prônées lors de la Révolution française de 1791 ont été conservées, en particulier la pleine égalité des droits pour les Juifs. C'est dans ce contexte que les Juifs français ont pu prospérer. Ils ont pu être franchement et ouvertement « différents », tout en parvenant à s'intégrer parfaitement. En France, on trouve des Juifs dans tous les domaines de la vie publique : c'est une réalité dont on ne parle pas, tant elle est évidente. Les Français voient en cela la preuve que leur pays est moderne et libéral, ouvert

et accueillant. La France ne serait effectivement pas ce qu'elle est aujourd'hui sans des peintres tels que Marc Chagall, Amedeo Modigliani, Camille Pissarro et Chaïm Soutine, sans des écrivains tels qu'Albert Camus et Romain Gary, sans l'Ecole de philosophie fondée par Emmanuel Levinas et Bernard-Henri Lévy, sans des compositeurs tels que Jacques Offenbach et Jacques-Fromental Halévy. Ce ne sont là que quelques-unes des personnalités de ce grand groupe de population qui a marqué la société française dans tous les domaines, pas seulement au vingtième siècle, mais également au vingt-et-unième siècle.

Les Juifs français sont simultanément un symbole. Ils symbolisent les trois mots-clés de la Révolution française : liberté, égalité, fraternité. Attaquer les Juifs ou attaquer ces trois mots-clés équivaut à attaquer les valeurs fondamentales de l'esprit national français. C'est ce que soulignent les propos de Valls mentionnés au début de cet article, propos que le Premier ministre français a répétés publiquement à plusieurs reprises. En poursuivant cette réflexion, il faut souligner que les Juifs jouent un rôle hautement symbolique non seulement en France, mais également sur la ligne de front avancée de l'Europe occidentale au Proche-Orient, où ils défendent ses valeurs contre l'islam radical et ses adeptes jihadistes qui les menacent. ZL■

DE LA NEIGE EN ISRAËL

L'IRRUPTION DE L'HIVER RÉUNIT ISRAËLIENS ET PALESTINIENS



Une dépression atmosphérique a amené la neige et le gel en Israël et a réuni Israéliens et Palestiniens. Ces mauvaises conditions météorologiques ont paradoxalement amené quelques bonnes nouvelles.

Une énorme dépression atmosphérique a eu pour conséquence qu'en l'espace de quelques jours, les hauteurs du Golan ont été recouvertes d'un épais manteau blanc et que même la ville de Jérusalem a été enneigée durant une journée. La capitale d'Israël n'a toutefois été recouverte de quelques centimètres de neige que durant quelques heures, alors que les hauteurs du Golan ont été enfouies sous des mètres de neige et que certaines régions de la Galilée sont restées enneigées durant plusieurs jours. La Galilée et le lac de Génésareth ont reçu de grandes quantités d'eau. La pluie, tombée à verse également dans d'autres régions du pays, a provoqué à de nombreux endroits des inondations qui ont paralysé le trafic, même dans le désert du Néguev. Un peu de neige est tombée à Mitzpé Ramon, ville située sur les hauteurs dans le désert du Néguev. Il y a même eu une tempête à Eilat, où le mauvais temps est rare, et la température y est passablement descendue. Tous les bateaux tirés d'habitude sur les plages ou parqués vers l'observatoire sous-marin ont été rentrés au port par mesure de sécurité, si bien que, pendant deux jours, les touristes n'ont pas pu entreprendre d'excursion en mer. La pluie était accompagnée d'une température anormalement basse. Partout dans le pays, on avait l'impression de ne pas avoir chaud dans les logements. Il n'a pas fait si froid et le froid a duré moins longtemps lors de la dépression atmosphérique survenue en décembre 2013,

qui a eu des effets plus dévastateurs.

Les mauvaises conditions atmosphériques ont bien sûr provoqué des perturbations du trafic ici ou là, mais on était mieux préparé que l'année dernière, principalement dans les régions où la neige avait été annoncée. Il y a eu à nouveau des coupures de courant, mais de manière limitée. Au pire de la dépression atmosphérique, 17 000 logements ont été privés de courant électrique. On a signalé plusieurs incendies dus à une utilisation inadéquate de radiateurs d'appoint. On a retrouvé plusieurs personnes seules, qui n'avaient pas les moyens financiers de chauffer leur appartement, en état d'hypothermie. De nombreuses organisations ont distribué des couvertures chaudes. L'ouverture des centres de distribution de soupes a été prolongée. On a souffert du froid en Israël.

En Israël, comme d'habitude, les médias ne se sont pas contentés d'informer des problèmes internes. Ils ont parlé presque chaque jour des Palestiniens sans abri, en particulier dans la bande de Gaza. Et ils ont parlé davantage encore des réfugiés syriens, car la vague de froid a également déferlé sur le Liban, la Syrie et la Jordanie. Cette vague de froid a bien sûr également frappé les territoires palestiniens.

Vu la situation, l'Autorité d'autonomie palestinienne a été contrainte, à la fin de la première semaine de janvier, de décréter l'état d'urgence. Une conduite d'eau s'est rompue dans le camp de réfugiés de Tulkarm mais, contraire-

ment à l'année 2013, on n'a pas eu à déplorer de morts. Un jeune Palestinien de 8 ans est décédé suite à l'incendie d'un appartement, provoqué par l'utilisation inadéquate d'un radiateur d'appoint. Aussi bien dans le cas de la rupture d'une conduite d'eau que dans de nombreuses autres situations, les habitants des territoires palestiniens ont bénéficié de l'aide humanitaire de l'armée israélienne – aussi bien en Cisjordanie que dans la bande de Gaza.

Israël a ouvert un poste frontière en direction de la bande de Gaza afin de permettre le transport de malades, l'entrée de personnel auxiliaire étranger ainsi que de camions chargés de provisions d'urgence. La Compagnie nationale des eaux d'Israël « Mekorot » a fourni plusieurs pompes à eau à la bande de Gaza, afin d'éviter d'autres inondations. Elle a simultanément livré la quantité de diesel nécessaire pour actionner ces pompes.

L'administration militaire israélienne dans les territoires palestiniens s'est occupée de déblayer la neige sur la route principale menant à Ramallah. Elle est également venue en aide aux ambulances enlisées dans la neige et aux voitures tombées en panne. Elle a dû évacuer des personnes de leur véhicule dans la région de Naplouse. L'armée israélienne a évacué d'Hébron trois femmes enceintes, dont une par hélicoptère. A de nombreux endroits de la Cisjordanie, les soldats israéliens et les employés de l'administration militaire israélienne ont fourni des vivres aux gens. AN ■

EN RAISON DE LA GUERRE CIVILE

VAGUE D'ÉMIGRATIONS DEPUIS L'UKRAINE

Environ 5 000 Juifs ukrainiens ont émigré en Israël en 2014.



Plusieurs événements décisifs ont marqué la communauté juive d'Ukraine au cours des cent dernières années : les pogromes antisémites, la Shoah et la persécution par les communistes. Un exode a entre-temps commencé. L'Ukraine comptait autrefois la plus grande communauté juive d'Europe de l'Est. En dépit des nombreux événements décisifs survenus dans ce pays, les Juifs sont toujours restés en Ukraine. Une vague d'émigrations vient maintenant de commencer dans ce pays comptant 45 millions d'habitants : on pourrait la comparer au début d'un tsunami. En raison de la guerre civile qui secoue le pays, de l'antisémitisme croissant et du renforcement général du nationalisme, de nombreux Juifs ukrainiens font maintenant leurs bagages et émigrent en Israël afin d'y commencer une nouvelle vie.

Au cours de l'année 2014, environ 5 000 Juifs ukrainiens ont émigré en Israël. Cela représente une augmentation de 170 % par rapport à l'année précédente. Parmi ces émigrés ukrainiens, certains ont fui les régions frontalières avec la Russie secouées par la guerre civile, mais d'autres, qui habitaient dans des régions plus calmes de l'Ukraine, ont tourné le dos à leur patrie en raison de l'antisémitisme croissant et du renforcement des tendances nationalistes.

« Nous nous sommes décidés à émigrer en Israël parce que nous dési-

rons vivre en sécurité et offrir à nos enfants un avenir à la fois plus sûr et meilleur », a déclaré Daria Gernovsky, une jeune immigrée de 23 ans qui vivait auparavant à Kiev. « La situation en Ukraine n'est pas bonne, je n'y vois aucun avenir pour moi, en raison des tensions constantes qui y règnent, mais également à cause de la situation économique. » Elle a raconté que l'instabilité du gouvernement ukrainien a été pour elle une grande source d'inquiétude : « Nous avons constamment peur qu'éclatent de nouvelles échauffourées violentes dans les rues. »

Le rabbin Avraham Wolff, grand rabbin de la ville d'Odessa et du sud de l'Ukraine et représentant du mouvement hassidique « Habad » dans cette ville, a déclaré que depuis 1992, date de son entrée en fonction, il n'a jamais vu tant de Juifs faire leurs valises que ces derniers temps. « Durant des années, nous avons souffert de la faim et nous avons vu bien des confrontations guerrières, mais jamais jusqu'ici je n'avais entendu tant de Juifs parler de faire leur aliyah. Environ 70 % des membres de la communauté juive réfléchissent sérieusement à se rendre en Israël. Nous n'avions plus vu une telle vague d'émigrations vers Israël depuis l'effondrement de l'Union soviétique, qui avait suscité un exode massif des Juifs. »

Les Juifs ukrainiens qui ont émigré

les premiers l'année dernière venaient de quatre régions principales : Odesa, Dnipropetrovsk, Kharkiv (la deuxième plus grande ville de l'Ukraine), et la presqu'île de Crimée. Depuis, un nombre croissant de Juifs établis à Kiev, la capitale de l'Ukraine, émigrent également en Israël. Les personnes intéressées font la queue dans les bureaux que les institutions étatiques israéliennes entretiennent en Ukraine dans le but : 1) d'aider globalement les Juifs ukrainiens ; 2) de les conseiller s'ils envisagent d'émigrer en Israël ; 3) d'entreprendre le cas échéant toutes les démarches administratives nécessaires. C'est pourquoi on est convaincu en Israël que l'accroissement important du nombre des immigrés ukrainiens enregistré en 2014 va se poursuivre. On estime que 400 000 personnes en Ukraine ont des ancêtres juifs et remplissent les conditions leur permettant d'émigrer vers l'Etat juif selon le « droit de retour » israélien. Cette loi autorise à toute personne ayant au moins un grand-père juif ou une grand-mère juive d'obtenir sans grandes difficultés le droit d'émigrer en Israël. Ces personnes peuvent alors emmener leur famille avec elles en Israël, même si leur conjoint n'est pas juif. En Israël, on s'attend à une très grande vague d'émigrés juifs en provenance de l'Ukraine et on se prépare en conséquence. **ML** ■

NOUVELLES ENTREPRISES

ANNÉE RECORD POUR ISRAËL, LE PAYS DES START-UP

Pour les Israéliens, les confrontations guerrières et l'isolement international, la crise dans les relations israélo-américaines et bien d'autres choses encore assombrissent la rétrospective sur l'année 2014. Cependant, si l'on considère le développement des nouvelles entreprises israéliennes, on a tout lieu de se réjouir.

Pour l'Etat d'Israël et ses citoyens, l'année 2014 a été une année très difficile. D'une part parce qu'Israël a mené l'année dernière la plus longue guerre de son histoire, et d'autre part en raison de la persistance des problèmes socio-économiques. En 2014, Israël a enregistré aussi bien des chutes que des ascensions sur le plan économique, excepté dans un domaine : celui de la haute technologie. De nombreuses nouvelles entreprises ont développé des inventions extraordinaires, ce qui a eu un effet très positif sur les résultats qu'elles ont obtenus dans les différentes Bourses mondiales. Dans le domaine de la haute technologie, il y a eu en Israël l'année dernière au total 70 fusions ou rachats d'entreprises et introductions en bourse. Près de 70 % des introductions en bourse se sont faites sur le marché d'actions américain NASDAQ, 25 % sur le marché de la Bourse de Londres (AIM) et 5 % sur la plateforme d'échanges de la Bourse de New York (NYSE).

De très nombreuses nouvelles entreprises israéliennes ont fait une « sortie » en 2014, c'est-à-dire qu'elles ont développé leurs produits jusqu'à un certain point et ont ensuite été vendues, ainsi que les brevets obtenus grâce à leurs développements, à une entreprise plus grande. Jamais auparavant la somme totale de vente (respectivement de rachat) de toutes les nouvelles entreprises israéliennes ayant fait une « sortie » n'avait atteint un tel montant qu'en 2014, à savoir 15 milliards de dollars américains (13,2 milliards d'euros). Ce chiffre est presque deux fois plus élevé que celui dû aux « sorties » de l'année 2013. Ce chiffre dépasse même de 5 milliards de dollars américains celui enregistré durant l'année 2006 qui constituait jusqu'ici le record absolu dans l'histoire de la vente (respectivement du rachat) de nouvelles entreprises israéliennes dans le domaine de la haute technologie. Par ailleurs, 18 nouvelles entreprises israéliennes sont

entrées en bourse en 2014 – dans les Bourses américaines et anglaises – et elles ont obtenu ensemble un montant total record d'entrée en bourse (IPB) de 9,8 milliards de dollars américains, le meilleur résultat jamais atteint jusqu'ici.

C'est l'entreprise israélienne « MobilEye » qui a enregistré l'année dernière la meilleure entrée en bourse. De grands consortiums tels que « Honda » et « General Motors » se sont intéressés aux innovations développées par cette entreprise israélienne – relatives à la sécurité des véhicules dans le trafic global (au sujet desquelles nous vous avons informés à plusieurs reprises). Lorsque cette entreprise est entrée en bourse à la Bourse de New York, elle a obtenu en quelques jours la somme record d'un milliard de dollars américains. Depuis, d'autres consortiums tels que « BMW », « Toyota » et d'autres éminents fabricants de véhicules s'intéressent au système innovant développé par « MobilEye ».

Alors que la vente (respectivement le rachat) de nouvelles entreprises israéliennes a atteint un montant global record en 2014, l'exemple de l'entreprise « MobilEye » et des 17 autres entreprises israéliennes – qui ont préféré

entrer en bourse plutôt que de faire une « sortie » – constitue une nouvelle tendance. Cet exemple démontre que les nouvelles entreprises ne doivent pas décider d'avance de se vendre au plus offrant après quelques années afin de faire un maximum de bénéfices. L'entrée en bourse réussie de ces 18 entreprises israéliennes démontre qu'en faisant preuve de davantage de patience, les nouvelles entreprises israéliennes peuvent atteindre des succès encore plus grands qu'en se vendant au plus offrant.

L'industrie israélienne de la haute technologie a également battu des records dans le domaine des investissements. 688 entreprises israéliennes ont réuni des capitaux d'investissement pour un montant total de 3,4 milliards de dollars américains en 2014, ce qui constitue un record absolu. « L'année 2014 a été excellente pour les entreprises israéliennes du domaine de la haute technologie », a résumé Rubi Suliman, responsable de ce domaine à l'agence de conseils « PWC Israël ». « Des records ont été enregistrés dans chaque secteur partiel et on peut fondamentalement dire qu'en Israël, le domaine de la haute technologie s'est réinventé lui-même. » **ML ■**



COLLABORATION PHARMACEUTIQUE

LE CONSORTIUM SUISSE « NOVARTIS » INVESTIT EN ISRAËL

Le géant pharmaceutique suisse « Novartis », qui dispose de ressources solides, veut prêter davantage attention aux innovations médicales en Israël.

Quand on questionne un Israélien sur ce qui caractérise particulièrement la Suisse à ses yeux, voici ce qui lui vient rapidement à l'esprit : les montres, les couteaux de poche, le fromage, le chocolat, mais également les votations populaires et les banques. La Suisse jouit d'une réputation mondiale dans ces domaines et dans bien d'autres encore. Dans ces domaines, les spécialistes en Suisse n'ont pas besoin d'aide, tout au contraire. Il est cependant bon de regarder parfois ce qui se fait ailleurs et de demander de l'aide à l'extérieur. C'est ce qui a incité le consortium pharmaceutique suisse « Novartis » à conclure un accord de coopération avec l'entreprise israélienne « BioLineRX », qui encourage le développement de médicaments d'un nouveau genre.

L'entreprise « BioLineRX », située à Jérusalem, s'est spécialisée dans la recherche systématique et la découverte, le plus tôt possible, d'innovations qui pourraient conduire au développement de nouveaux médicaments. Cette entreprise collabore généralement avec les universités. Sur la base de premiers tests effectués en laboratoire, « BioLineRX » achète le droit de commercialiser une découverte avant même que les premiers tests cliniques soient réalisés à ce sujet. Cette entreprise travaille également avec des chercheurs qui n'ont pas les moyens financiers de transformer leurs découvertes en innovations appliquées. « De nombreux projets ont besoin d'être dirigés et soutenus durant les phases de développement intermédiaires qui, spécialement dans le domaine médical, peuvent parfois s'étendre sur plusieurs années », a expliqué Philip Serlin, qui possède une maîtrise en économie de l'université américaine « George Washington » et est directeur financier de l'entreprise « BioLineRX ». « Nous accompagnons une entreprise dès après la première phase – celle de l'exposé des preuves, par

exemple qu'une combinaison de substances d'un nouveau genre a un effet inattendu – durant les phases suivantes : la réalisation de séries de tests cliniques qui exige des moyens financiers importants, jusqu'à la mise au point du médicament et finalement l'obtention – de la part des Offices de la santé concernés – de l'autorisation de le commercialiser. En général, les consortiums pharmaceutiques ne s'intéressent à un médicament qu'à un stade de développement avancé, particulièrement s'il s'agit d'une innovation constituant une percée. »

Dans le contexte de cette fonction relationnelle – qui consiste à établir et entretenir des contacts – exercée par l'entreprise israélienne « BioLineRX », l'accord de coopération conclu par celle-ci avec le géant pharmaceutique « Novartis » a une importance stratégique. Selon cet accord, « Novartis » va mettre à disposition un montant d'environ 10 millions de dollars américains pour, en coopération avec « BioLineRX », encourager le plus tôt possible des innovations israéliennes prometteuses dans le domaine pharmaceutique. Les bons contacts qu'entretient « BioLineRX » sont décisifs non seulement pour découvrir des projets ayant un grand potentiel, mais également pour encourager des initiatives prometteuses qui pourraient ne pas être poursuivies faute de moyens financiers.

Les deux entreprises ont convenu que le premier processus de sélection incombera exclusivement à l'entreprise israélienne. Les propositions soumises par « BioLineRX » à « Novartis » seront finalement évaluées par l'entreprise suisse de manière indépendante et sous sa seule responsabilité. Si « Novartis » donne le feu vert à un projet, elle libérera les fonds qui permettront d'en poursuivre le développement, et possédera un droit de préemption sur le produit final de ce projet. Toutes les conditions à ce



sujet seront mises au point d'avance.

« Pour mon entreprise », a expliqué le Dr Kinneret Savitsky, la gérante, « cet accord est d'une très grande importance stratégique. Qu'un consortium pharmaceutique de réputation mondiale – spécialement connu pour miser sur des innovations auxquelles d'autres ne prêtent encore aucune attention – ait conclu avec mon entreprise un accord de coopération constitue une très bonne nouvelle pour la médecine et pour les malades. Par cet accord de coopération, « Novartis » reconnaît le potentiel unique dont dispose mon entreprise. De nombreuses entreprises israéliennes vont en bénéficier durablement. »

Le consortium suisse « Novartis » est déjà actif depuis quelques années sur le marché israélien des innovations médicales et pharmaceutiques. « Novartis » s'est en particulier assuré très tôt les droits sur le médicament « Exelon » développé à l'Université hébraïque de Jérusalem, qui est l'un des rares médicaments pour soigner la maladie d'Alzheimer existant sur le marché. Le consortium bâlois a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 58 milliards de dollars américains, avec une tendance à la hausse. **ML ■**



COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE

CHICAGO A SOIF DU SAVOIR-FAIRE ISRAËLIEN

L'eau est un thème de recherche extrêmement important, c'est pourquoi une éminente université américaine a cherché, il y a quelque temps déjà, à collaborer avec l'université israélienne « Ben Gourion ».

Ce sont les besoins concrets qui stimulent et conduisent au développement de nombreuses innovations et qui incitent les chercheurs à emprunter des chemins nouveaux afin de trouver des réponses créatives à ces besoins. Israël s'est fait une réputation dans le domaine de la technologie de l'eau. Ce n'est pas sans raison. En Israël, les pluies qui arrosent le pays sont relativement peu abondantes, les réservoirs d'eau naturels sont limités et, en outre, une grande partie du pays est aride, c'est-à-dire non seulement pauvre en eau, mais également désertique. Les agriculteurs israéliens sont néanmoins parvenus à obtenir en grande quantité des produits de très haute qualité dans les régions les plus sèches du pays, tout en utilisant relativement peu d'eau. L'université de Chicago, située dans l'Etat fédéral américain d'Illinois, aimerait désormais également profiter des innombrables innovations scientifiques qui ont rendu cela possible. Cette université américaine a établi une étroite collaboration avec l'université « Ben Gourion » du Néguev, située à Beer-Shéba, en vue de chercher à résoudre ensemble un problème crucial au niveau mondial : le manque d'eau potable.

On sait qu'au cours des prochaines années les réserves naturelles d'eau potable viendront à manquer, et ce manque constituera un casse-tête

pour l'humanité. Sur le plan géopolitique, le problème de l'eau potable va supplanter celui du pétrole. Selon des estimations faites par les Nations unies, le nombre des personnes qui ne pourront que difficilement ou qui ne pourront plus du tout se procurer de l'eau potable propre atteindra 1,8 milliard en 2025. Une autre étude montre clairement qu'au cours de la dernière décennie, le nombre des conflits guerriers provoqués par le problème de l'accès à l'eau potable a quadruplé.

Il y a quelques années déjà, l'université de Chicago avait décidé de placer en tête de sa liste des priorités le problème du manque d'eau potable propre. Les efforts entrepris afin de résoudre ce problème ont conduit cette université américaine à développer dès 2013 une collaboration étroite avec l'université israélienne « Ben Gourion ». Elle a depuis conclu avec elle un accord de coopération en vue de développer ensemble des innovations constituant des percées technologiques dans le domaine de la production d'eau potable propre. Les deux universités vont libérer un montant total d'un million de dollars américains qui permettra de soutenir plusieurs études. Elles veulent encourager ensemble des études qui cherchent des solutions exigeantes basées essentiellement sur la nanotechnologie. Ces études ont pour but de développer des

matériaux et des processus d'un nouveau genre qui aideront à produire de l'eau potable propre. Les chercheurs se sont fixé pour but de mettre au point leurs innovations jusqu'en 2020. Ils ont également pour objectif que leurs innovations soient d'un prix plus avantageux que les solutions actuelles.

Les deux universités vont premièrement encourager des études qui cherchent à développer des nouveaux matériaux de filtrage permettant d'obtenir de l'eau potable pure avec de l'eau sale ou même avec de l'eau contaminée, et cela à un prix bien plus avantageux que celui des méthodes utilisées jusqu'ici. Les deux universités vont également encourager des études relatives à la bio-ingénierie, par exemple sur les thèmes suivants : 1) Comment mieux cultiver des plantes sous des conditions climatiques semblables à celles du désert ? 2) Quels polymères

Le nombre des personnes qui ne pourront que difficilement ou qui ne pourront plus du tout se procurer de l'eau potable propre atteindra 1,8 milliards en 2025

permettraient aux agriculteurs de mieux utiliser l'eau de pluie et d'éviter qu'elle s'infilte trop rapidement dans le sol sans être utilisée. Les deux universités vont également encourager des études sur l'utilisation d'isotopes, qui permettront de comprendre comment et où l'eau s'infilte, afin de pouvoir découvrir et utiliser des réserves d'eau situées à une profondeur bien plus grande sous la surface du sol.

Dans le cadre de cette coopération, au moins un scientifique de chacune des deux universités participera à la réalisation de chaque projet. Les scientifiques de l'université de Chicago apporteront leurs connaissances dans le domaine de l'ingénierie moléculaire

et ceux de l'université « Ben Gourion » apporteront leurs connaissances dans le domaine de l'utilisation pratique des technologies modernes. « Notre décision de collaborer étroitement avec l'université « Ben Gourion » était évidente et allait de soi », a déclaré à ce sujet le Pr Matthew Tirrell, directeur de la faculté d'ingénierie moléculaire à l'université de Chicago. « Le savoir recueilli et la large expérience pratique acquise dans cette université en ce qui concerne la purification et la préparation de l'eau ainsi que l'utilisation efficace de la technologie moderne dans l'agriculture ont influencé durablement la gestion de l'eau dans l'Etat d'Israël », a-t-il poursuivi. « Nous désirons,

en collaboration avec l'université « Ben Gourion », emprunter des chemins entièrement nouveaux qui nous mèneront à des solutions innovantes au problème crucial du manque d'eau potable propre au niveau mondial. » Le responsable israélien de cette collaboration dynamique partage entièrement cet avis. Le Pr Moshé Gottlieb, spécialiste en ingénierie chimique, a reçu de l'université israélienne « Ben Gourion » le mandat de coordonner les efforts des deux universités. Il est confiant que les connaissances et les expériences acquises par Israël conduiront les chercheurs – dans les domaines mentionnés – à des innovations dont l'humanité entière pourra en définitive bénéficier. **ML ■**

MÉDECINE

DÉPISTAGE PRÉCOCE D'UN CANCER DANS LA CAVITÉ BUCCALE

Grâce à un procédé de dépistage développé par un scientifique israélien, les médecins de famille pourront à l'avenir, au moindre soupçon relatif à la présence d'une maladie cancéreuse dans la cavité buccale, effectuer eux-mêmes un examen simple et fiable.



Lorsqu'on apprend à connaître l'homme qui a développé ce nouveau procédé de dépistage, on se demande où il a trouvé le temps de le faire. Le Pr Dror Fixler est né à Tel-Aviv en 1969. Il a étudié la physique et la Torah. Cet homme âgé de 46 ans est rabbin et s'intéresse particulièrement aux écrits du savant juif Moïse Maïmonide (1138-1204) – aussi connu sous l'acronyme Rambam – au sujet desquels il a écrit et publié. Il enseigne parallèlement la physique à l'université « Bar-Ilan » à Ramat Gan. Il a fait sensation dernièrement dans les milieux spécialisés en présentant une innovation remarquable.

En ce qui concerne le cancer, la meilleure garantie de combattre cette maladie avec succès est son dépistage précoce. Un procédé de dépistage

développé par le Pr Fixler permettra à l'avenir aux médecins de déclarer simplement et rapidement : « Mon client souffre d'une maladie cancéreuse dans la cavité buccale » ou : « Mon client n'a pas le moindre signe de cette maladie. » Ce qui est sensationnel : le diagnostic peut être établi rapidement, sans qu'il soit nécessaire de faire une biopsie ou de recourir à une autre forme d'intervention invasive. Ce diagnostic est néanmoins fiable. La personne concernée doit simplement se rincer la bouche avec un liquide spécial, on observe ensuite la zone concernée à l'aide d'un appareil : la cavité buccale, la langue, la gorge ou les cordes vocales, et le diagnostic est livré après quelques minutes.

Pour développer ce procédé de dépistage, le physicien a travaillé en

collaboration avec la faculté de nanotechnologie de l'université « Bar-Ilan ». Le liquide spécial développé contient des nanoparticules d'or recouvertes d'un film moléculaire d'anticorps de détection de cancer. Lorsque ces nanoparticules entrent en contact avec des cellules cancéreuses, il se produit une fixation. Après que la personne se soit rincé la bouche avec le liquide spécial, le médecin traitant doit simplement éclairer la cavité buccale rincée avec un instrument spécial. Cet instrument émet des ondes lumineuses et capte l'intensité de leur réflexion. A l'aide d'un algorithme mathématique, on calcule alors quelle quantité de nanoparticules d'or a été fixée dans la zone inspectée. Les tests en laboratoire effectués jusqu'ici ont montré que ce procédé de dépistage donne de très

bons résultats, avec une fiabilité de 97 %. Alors que j'écris ces lignes, on a commencé d'effectuer les premières séries de tests cliniques. Ces tests ont révélé que le degré de fiabilité de ce procédé de dépistage reste le même lorsqu'il est appliqué à des êtres humains.

Le Pr Fixler a eu l'idée de combiner deux domaines scientifiques : l'optique, qui relève du domaine de la physique qu'il a étudiée, et la nanotechnologie, au sujet de laquelle il a demandé l'aide de ses collègues de l'université. La combinaison de ces deux domaines a mené au développement de ce procédé innovant, qui a fait sensation parmi les spécialistes, particulièrement du fait que le Pr Fixler a pour la première fois appliqué de manière pratique l'hypothèse essentiellement théorique de mesure de la réflexion diffuse. Le Pr Fixler a bien sûr déjà publié des informations au sujet de son innovation dans des revues spécialisées, mais on a appris que dix forums d'experts font maintenant la queue auprès de lui afin d'obtenir un article de sa plume. L'été dernier, le Pr Fixler

a reçu la bourse « Lord Turnberg » de l'Académie des sciences médicales d'Angleterre pour son innovation.

Comme nous l'avons déjà mentionné, le Pr Fixler parvient réellement à combiner son travail scientifique intensif avec ses activités d'enseignant de la Torah. Il s'engage activement dans l'organisation des rabbins de Zahar, une association de rabbins orthodoxes sionistes qui a pour but de jeter un pont entre le judaïsme laïc et le ju-



daïsme religieux. Il s'occupe en outre à fond des écrits de Moïse Maïmonide (Rambam), un philosophe, juriste et médecin juif du douzième siècle.

La priorité momentanée du

Pr Fixler est de continuer à développer son innovation. A cet effet il travaille sur trois fronts : 1) il encadre comme conseiller la réalisation des séries de tests cliniques ; 2) il participe au développement d'un appareil de mesure portable servant à

déterminer dans quelle proportion les nanoparticules d'or reflètent la lumière ; 3) il s'efforce de déterminer avec ses collègues si le nouveau procédé de dépistage mis au point permet de diagnostiquer d'autres anomalies. En bref : ses collègues et lui ont franchi une étape importante, il faudra cependant patienter encore quelque temps avant que cette innovation soit commercialisée et que les malades puissent en bénéficier. **ML ■**

➔ Les tests en laboratoire effectués ont montré que ce procédé donne de très bons résultats, avec une fiabilité de 97 %.

SUISSE:

www.appeldeminuit.ch

Appel de Minuit, **rayon Beth-Shalom**
Ringwiesenstrasse 12a
CH 8600 Dübendorf (Suisse)
Tél.: +41 (0)44 952 14 12 (de 8 à 12h)
Fax: +41 (0)44 952 14 11
E-Mail: adm@mnr.ch



JOURNAUX:

Appel de Minuit, division «Nouvelles d'Israël»
Ringwiesenstrasse 12a
CH 8600 Dübendorf (Suisse)
Tél.: +41 (0)44 952 14 12 (de 8 à 12h)
Fax: +41 (0)44 952 14 11
E-mail: adm@mnr.ch

Les «Nouvelles d'Israël» sont également publiées en allemand, anglais, espagnol, hollandais, hongrois, portugais et roumain. Elles paraissent chaque mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL:

Suisse, Allemagne et Autriche : gratuit, autres pays d'Europe et pays de la Méditerranée EUR 18.-, tous les autres pays EUR 24.-. Les abonnements portent sur un an (en commençant au mois de janvier) et seront automatiquement prolongés d'une année, s'ils ne sont pas annulés un mois avant la fin de l'exercice.

Correspondance:

Appel de Minuit, Ringwiesenstrasse 12a, CH-8600 Dübendorf; Tél. 0041 44 952 14 12

PAIEMENTS:

Suisse: Postfinance (CHF), BIC: POFICHBEXXX
IBAN: CH52 0900 0000 8001 1535 0,
ou:

Zürcher Kantonalbank (CHF), BIC: ZKBKCHZZ80A
IBAN: CH59 0070 0115 2007 7269 5

France: La Banque Postale, BIC: PSSTFRPPSTR
IBAN: FR48 2004 1010 1503 2994 3U03 627
ou par chèque (postal/bancaire) à notre adresse en Suisse.

Allemagne: Sparkasse Hochrhein, Waldshut
BIC: SKHRDE6WXXX
IBAN: DE36 6845 2290 0006 6006 70

Belgique: Sparkasse Hochrhein, Waldshut
BIC: SKHRDE6WXXX
Missionswerk Mitternachtsruf
IBAN: DE36 6845 2290 0006 6006 70

Canada: Règlement par carte de crédit (carte bancaire) via Internet: www.appeldeminuit.ch
Versement sur notre compte bancaire en Suisse
(voir coordonnées bancaires pour la Suisse, ci-haut).

Tous les autres pays: Règlement par carte de crédit (carte bancaire) via Internet: www.appeldeminuit.ch
Versement sur notre compte bancaire en Suisse
(voir coordonnées bancaires pour la Suisse, ci-haut)

VOYAGES EN ISRAËL

Appel de Minuit, Voyages Beth-Shalom
Ringwiesenstrasse 12a, CH 8600 Dübendorf,
Tél.: +41 (0)44 952 14 18, Fax: +41 (0)44 952 14 19
E-mail: reisen@mnr.ch

BETH-SHALOM HOTEL, ISRAEL

Beth-Shalom, P.O. 6208
Hanassi Avenue 110, Haifa-Carmel 31060 Israel
Tél.: +972 4 837 34 80, Fax: +972 4 837 24 43
E-mail: beth-shalom@mnr.ch

WWW.BETH-SHALOM.CO.IL

Se souvenir que toute connaissance humaine n'est que partielle et imparfaite (1 Cor. 13, 9), les auteurs exposent, chacun sous sa propre responsabilité, leur point de vue.

Page de couverture: NDI

Nous déclinons toute responsabilité quant au contenu des sites Internet étrangers auxquels nous renvoyons. Nous déclarons formellement par la présente qu'au moment de l'établissement du lien, les pages reliées ne contenaient rien d'illégal. Nous n'avons aucune influence sur la présentation actuelle et future, les contenus ou les droits de propriété intellectuelle des pages reliées par liens. Seul l'auteur de la page avec laquelle un lien a été établi est responsable des contenus illégaux, incorrects et incomplets et, en particulier, des dommages causés par ce type d'informations proposées, et non celui qui établit uniquement un lien avec la publication en question.

INITIALES DES RÉDACTEURS DU PRÉSENT NUMÉRO

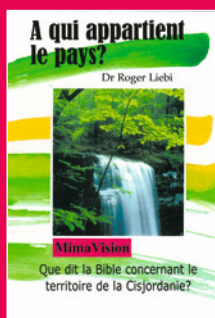
ML = Mori Lidar; ZL = Zwi Lidar; AN = Antje Naujoks;
REM = René Malgo; NAI = la rédaction

DVD

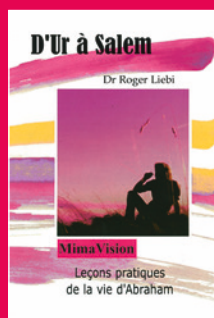
Prophétie & Israël



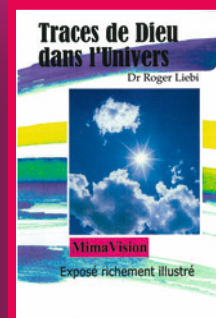
Commandez ici:
adm@mnr.ch



DR ROGER LIEBI
A qui appartient le pays?
Que dit la Bible concernant le territoire de la Cisjordanie?
DVD
N° de comm. 110013
CHF 19.90, EUR 13.90



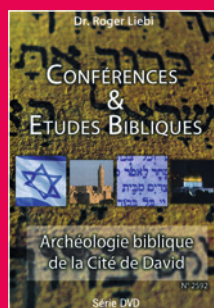
DR ROGER LIEBI
D'Ur à Salem
Leçons pratiques de la vie d'Abraham
DVD
N° de comm. 110014
CHF 19.90, EUR 13.90



DR ROGER LIEBI
Traces de Dieu dans l'Univers
Exposé richement illustré
DVD
N° de comm. 110015
CHF 19.90, EUR 13.90



DR ROGER LIEBI
Le retour dramatique du peuple juif
Conférences & études bibliques
DVD
N° de comm. 110018
CHF 19.90, EUR 13.90



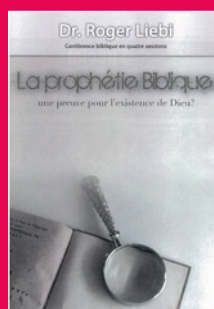
DR ROGER LIEBI
Archéologie biblique de la Cité de David
Conférences & études bibliques
DVD
N° de comm. 110019
CHF 19.90, EUR 13.90



DR ROGER LIEBI
Jésus est le Messie
Conférences & études bibliques
DVD
N° de comm. 110021
CHF 19.90, EUR 13.90



DR ROGER LIEBI
Guerres mondiales, révolutions et tremblements de terre sont-ils vraiment des signes de Dieu?
DVD
N° de comm. 110023
CHF 19.90, EUR 13.90



DR ROGER LIEBI
La prophétie biblique - une preuve pour l'existence de Dieu?
DVD
N° de comm. 110024
CHF 19.90, EUR 13.90



DR ROGER LIEBI
Survol de la Bible
Les 7 alliances et les 7 dispensations
DVD
N° de comm. 110025
CHF 19.90, EUR 13.90

Bienvenue!

Fredy Peter vous présentera un message biblique

Date: Dimanche 08.03.2015, Heure: 16h00

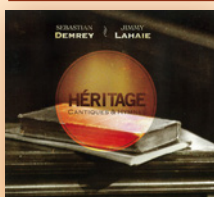
Lieu: Ates Hotel Kehl, Tagungsraum «Strassburg»,
Strassburgerstr. 18, DE 77694 Kehl am Rhein

Uniquement en allemand – pas de traduction

Nouveauté!

HÉRITAGE est le fruit d'une vision commune entre un chanteur et un musicien qui s'unissent pour offrir quelques uns des plus beaux cantiques et hymnes des derniers siècles.

Sebastian Demrey & Jimmy Lahaie souhaitent partager l'héritage musical dans lequel ils ont eux-mêmes grandi, en revisitant à leur façon des trésors qui ont marqué la foi et élevé les cœurs de tant de croyants.



SEBASTIAN DEMREY, JIMMY LAHAIE

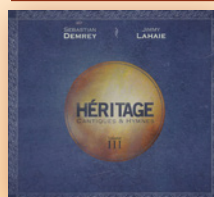
HÉRITAGE (1)

Ces 14 cantiques et hymnes, interprétés de façon intime et acoustique par Sebastian Demrey et Jimmy Lahaie nous plongent dans un passé ré-actualisé: Mon Dieu plus près de toi - Abandonne tes fardeaux - Quel ami fidèle et tendre - Sur le mont du calvaire - Torrents d'amour et de grâce - Rien ne peut sauver mon âme - Seigneur à quel autre / Parce qu'il vit - Mon Jésus je t'aime - Oui le bonheur et la grâce - Je sais qu'un jour - Mon Dieu est si bon - Grâce infinie - J'ai soif de ta présence

CD musical

N° de comm. 112002

CHF 27.90, EUR 19.90



SEBASTIAN DEMREY, JIMMY LAHAIE

HÉRITAGE (3)

Ces 11 cantiques et hymnes, interprétés de façon intime et acoustique par Sebastian Demrey et Jimmy Lahaie nous plongent dans un passé ré-actualisé: Compte les bienfaits - À Toi la Gloire - Celui qui met en Jésus - Quel beau Nom - Chaque Instant de chaque Jour qui passe - Jésus est au Milieu de nous - Si la Mer se déchaîne - Je Sais qu'en Lui j'ai la Vie - Seigneur attire - Voir mon Sauveur face à face - Dieu tout puissant

CD musical

N° de comm. 112004

CHF 27.90, EUR 19.90



SEBASTIAN DEMREY, JIMMY LAHAIE

HÉRITAGE (2)

Ces 12 cantiques et hymnes, interprétés de façon intime et acoustique par Sebastian Demrey et Jimmy Lahaie nous plongent dans un passé ré-actualisé: Entre tes Mains - L'amour de Dieu - Dans mon âme un beau soleil brille - Quel repos - Cherchez d'abord - Oh! Prends mon âme - Si je n'ai pas la charité - J'ai l'assurance - Bientôt très bientôt - Tel que je suis - Comme une terre altérée - Je m'envolerai

CD musical

N° de comm. 112003

CHF 29.90, EUR 21.50



**Commandez ici:
adm@mnr.ch**